



Innovation, Science and
Economic Development Canada

Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Canada

ÉVALUATION DE LA PRESTATION OFFERTE PAR LES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE POUR LES FEMMES EN ENTREPRENEURIAT

Direction générale de la vérification et de
l'évaluation

Rapport d'évaluation
Avril 2025

Vous pouvez lire cette publication en ligne à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/verification-evaluation/fr/evaluation>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le formulaire de demande de publication à l'adresse <https://www.ic.gc.ca/eic/site/iccat.nsf/frm-fra/EABV-9E9HE7> ou écrire à l'adresse suivante :

Centre de services aux citoyens d'ISDE

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

édifice C.D. Howe

235, rue Queen

Ottawa, ON K1A 0H5

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189

Téléphone (international) : 613-954-5031

ATS (pour les malentendants) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel : ISED@Canada.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement.

Pour obtenir la permission de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne à l'adresse www.ic.gc.ca/Demandes de droit d'auteur ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens d'ISDE aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2025.

No de cat. lu4-445/2025F-PDF

ISBN 978-0-660-77152-6

Also available in English under the title Evaluation of the Women Entrepreneurship Strategy (WES) RDA Delivered Programming.

Table des matières

3	Contexte du programme
8	Contexte de l'évaluation
9	Conclusions
29	Résumé des conclusions
30	Leçons retenues
31	Annexes



QU'EST-CE QUE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ?

L'entrepreneuriat féminin vise les femmes qui détiennent et exploitent une petite ou moyenne entreprise (PME) de même que les femmes qui travaillent à leur compte.

Aperçu du programme

La Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) fut lancée dans le cadre du Budget 2018. Représentant près de deux milliards de dollars en investissements et engagements à l'époque, cette stratégie harmonise les ressources et les interventions gouvernementales afin de soutenir les femmes entrepreneurs dans le contexte d'un cadre fédéral unique composé de quatre piliers :

- ❑ Favoriser la croissance des entreprises dirigées par des femmes
- ❑ Augmenter l'accès aux capitaux
- ❑ Améliorer l'accès aux programmes fédéraux d'innovation en entreprise
- ❑ Enrichir les données et les connaissances

Ces investissements visaient à aider à réduire les écarts entre les deux sexes en entrepreneuriat et à accroître le nombre de PME détenues majoritairement par des femmes au Canada. La Direction générale de la petite entreprise, au sein du Secteur des services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise (SMTPE) d'Innovation, Sciences et développement économique Canada (ISDE), dirige la SFE, une stratégie pangouvernementale comportant des engagements et des participants de plus de 20 autres organisations fédérales.

Dans le cadre de la SFE, en collaboration avec les [agences de développement régionales \(ADR\)](#), le gouvernement du Canada a alloué environ 130 millions de dollars* pour un investissement coordonné à l'échelle nationale et adapté à chaque région visant à faciliter la croissance des entreprises au pays qui appartiennent à des femmes et à renforcer les organisations qui soutiennent ces dernières.

* Pour les détails, veuillez voir la [diapositive 7](#)

Fonds pour les femmes en entrepreneuriat et Fonds pour l'écosystème de la SFE

Il y avait deux investissements sous forme de subventions et de contributions dans le budget de 2018. Ces investissements ont été réalisés par les ADR entre 2018-2019 et 2022-2023.

Fonds pour les femmes en entrepreneuriat (FFE)	Fonds pour l'écosystème de la SFE
Le FFE, un investissement de 30 millions de dollars, visait principalement à traiter les écarts dans l'accès au capital pour les femmes entrepreneures et à financer les efforts de ces dernières afin de faire croître leur entreprise et de saisir les occasions de croissance et d'exportation. Dans le cadre du FFE, les PME appartenant à des femmes** ou dirigées par des femmes** étaient admissibles à soumettre une demande pour une contribution non remboursable d'un montant maximal de 100 000 \$.	Cet investissement de 100 millions de dollars visait principalement à aider les organisations à but non lucratif à renforcer la capacité et à traiter les écarts dans l'écosystème pour les diverses populations de femmes entrepreneures. Ses secteurs d'investissement prioritaires comprenaient, entre autres, les activités visant à soutenir les femmes dans les secteurs où elles sont traditionnellement sous-représentées; les programmes de diversification des fournisseurs ciblant des entreprises appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes; les programmes d'incubateurs et d'accélérateurs; les possibilités de réseautage, de jumelage et de mentorat et les activités visant à soutenir la participation de femmes issues de la diversité et provenant de secteur où les femmes sont sous-représentées dans l'entrepreneuriat.

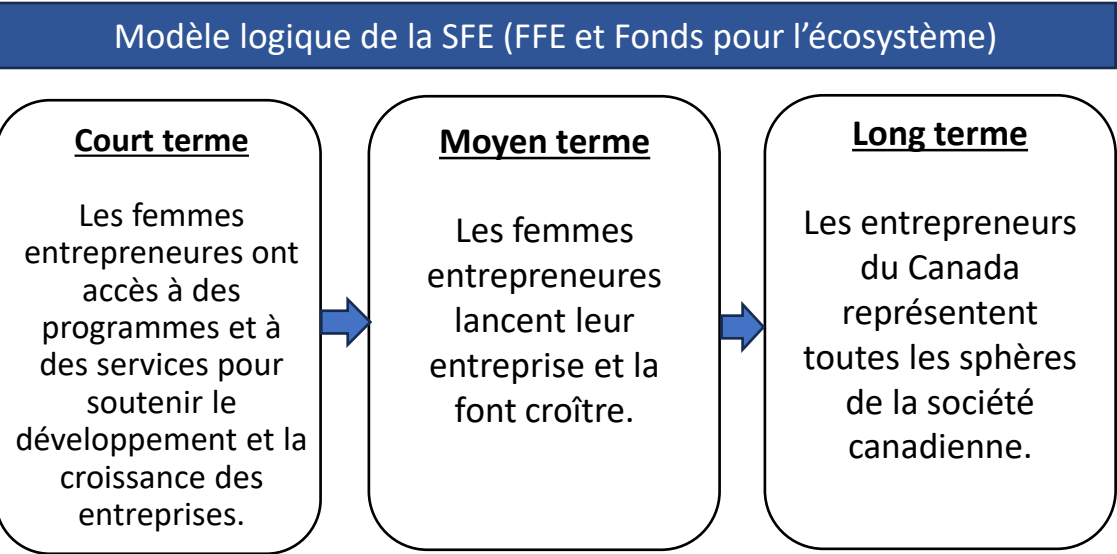
La mise en œuvre de la SFE par les ADR a pris fin en 2022-2023. La décision fut prise dans le Budget 2021 qu'à l'avenir la mise en œuvre du SFE serait dirigée par ISDE par l'intermédiaire du nouveau programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat (PDPEE), es conditions et modalités qui regroupent les initiatives de soutien aux petites entreprises et à l'entrepreneuriat dans le cadre d'une approche commune.

La mise en œuvre de la SFE est présentement dirigée exclusivement par ISDE et se fait au moyen des éléments suivants : le Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat; l'Initiative pour l'inclusion des femmes dans le secteur du capital de risque de la SFE; le Fonds pour l'écosystème de la SFE et le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat.

**Une entreprise appartenant à une femme est une où au moins une femme possède plus de 50 % de l'entreprise durant au moins deux ans. Une entreprise dirigée par une femme est une composée d'au moins une femme qui assure le contrôle et la gestion de l'entreprise à long terme, qui démontre une participation dans l'entreprise et qui joue un rôle actif dans la prise de décision stratégique et au quotidien.

Logique du programme

Les résultats attendus du FFE et du Fonds pour l'écosystème de la SFE sont:



Dans le guide de présentation de demandes du **FFE**, il était question des résultats supplémentaires suivants :

-  Recherche de nouvelles possibilités de marché à l'étranger
-  Accroissement des occasions d'affaires existantes à l'étranger
-  Augmentation de la création d'emplois

Dans le guide de présentation de demandes du **Fonds pour l'écosystème de la SFE** il était question des résultats **connexes** supplémentaires suivants :

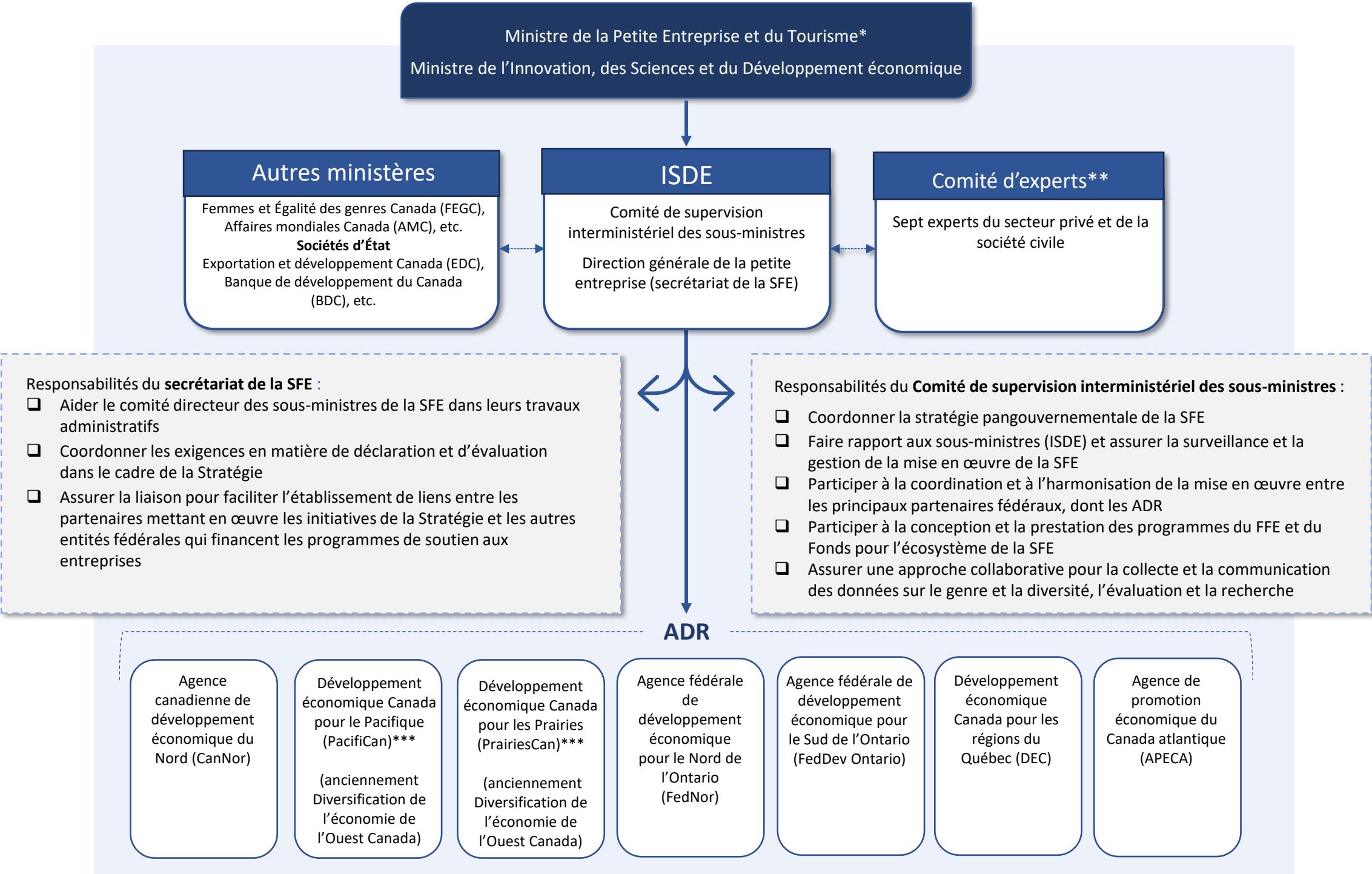
- Aider les femmes entrepreneures à faire croître leur entreprise dans les marchés étrangers

Renforcer les compétences en affaires ou en entrepreneuriat des femmes entrepreneures
- Aider les femmes entrepreneures à accéder ou à participer aux initiatives de diversité des fournisseurs

Soutenir la participation des femmes entrepreneures dans les secteurs où elles sont traditionnellement sous-représentées
- Favoriser l'accès au réseautage, au jumelage et au mentorat pour les femmes entrepreneures



Figure 1 : Structure de gouvernance de la SFE



* Au lancement, le ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme de ISDE était également le ministre responsable des ADR. À la conclusion de cette évaluation les ADR avaient chacune un ministre spécifique.
** Le comité d'experts a été convoqué en 2019 pour formuler des recommandations pour le ministre, puis a été dissolu.
*** Dans le budget de 2021, DEO était divisé en deux nouvelles ADR : PrairiesCan et PacifiCan, afin de renforcer la présence et les services du gouvernement fédéral dans l'Ouest canadien.

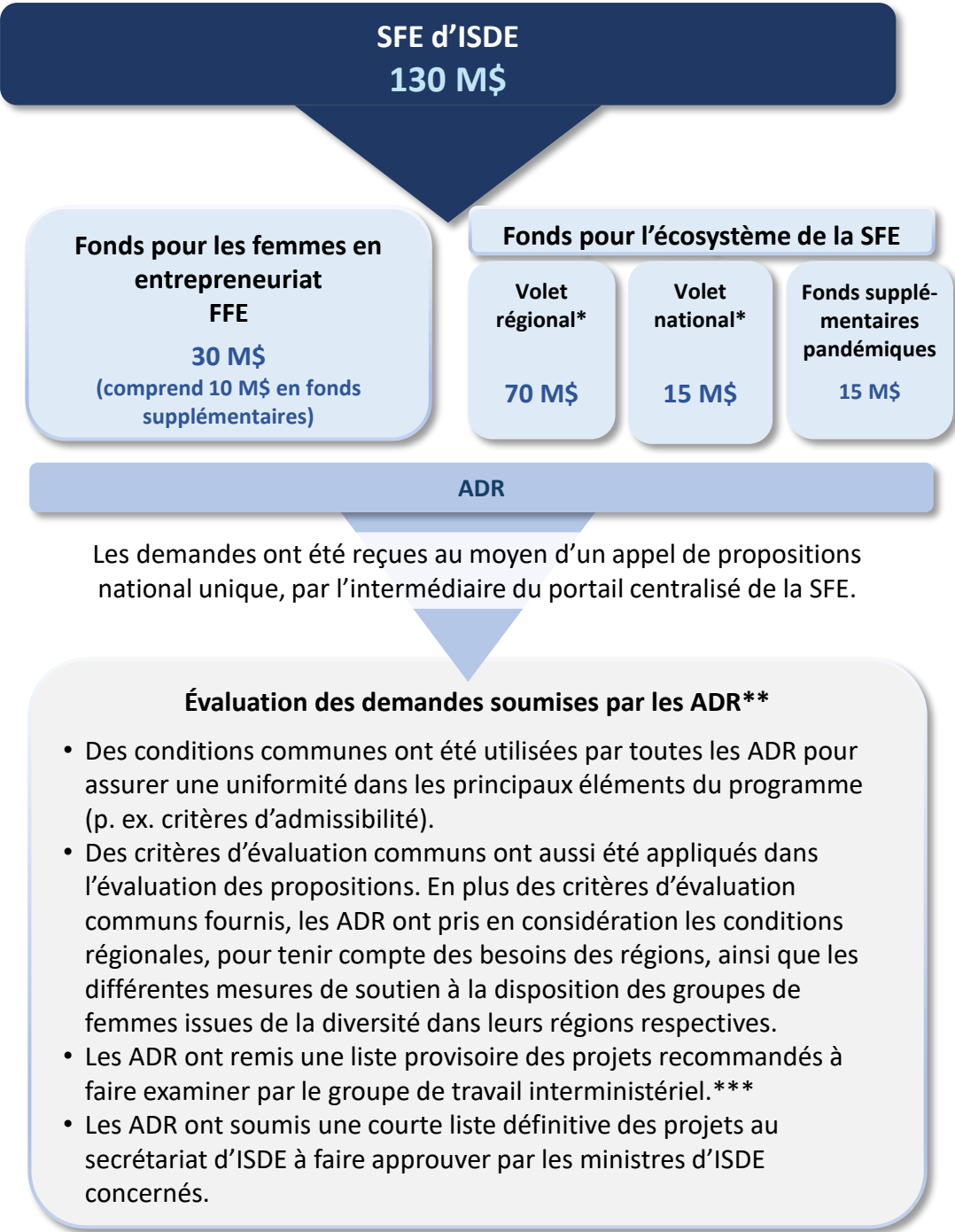


Figure 2 : Aperçu du financement de la SFE et du processus de demande

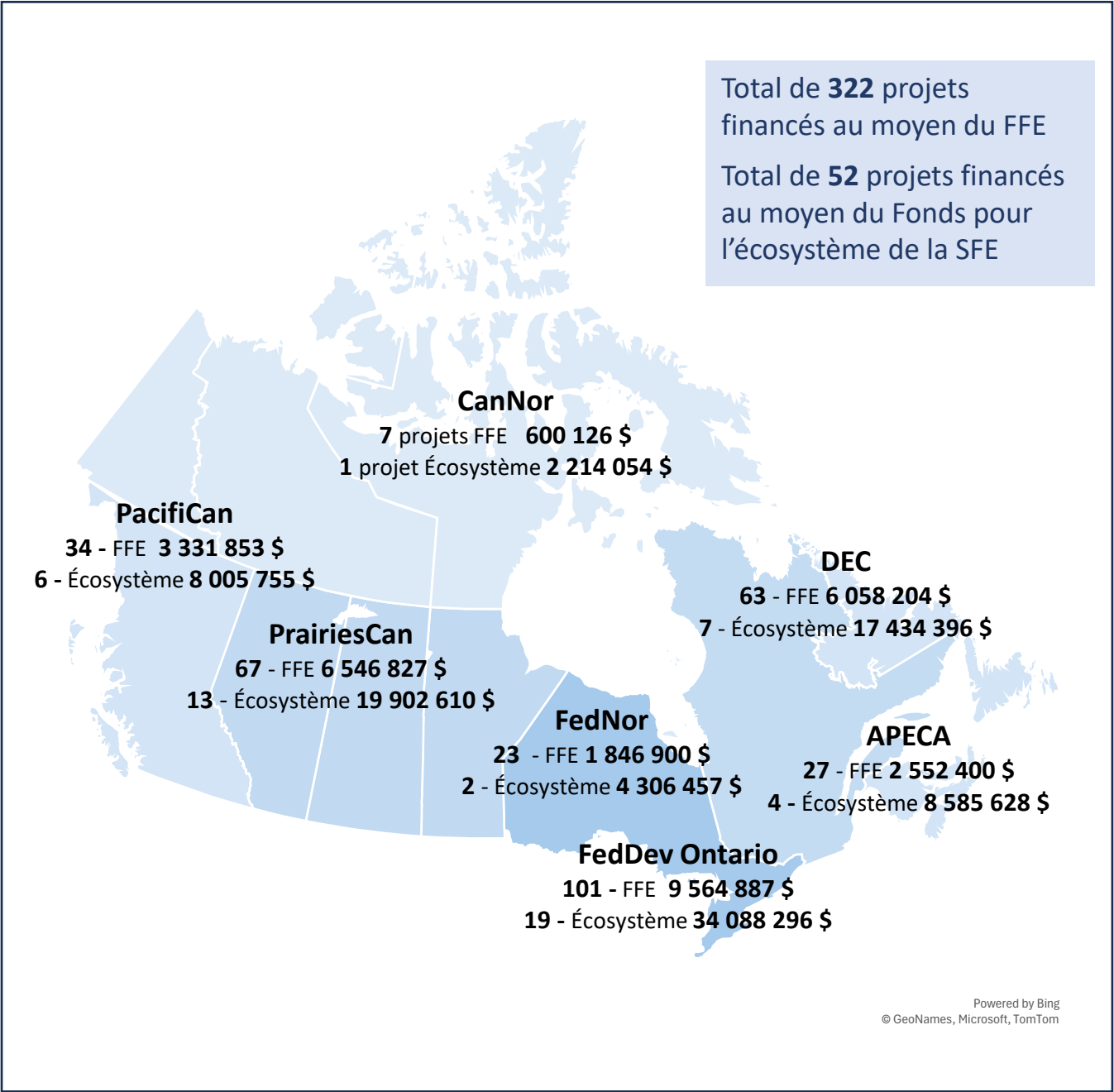


Figure 3 : Projets des ADR financés dans le cadre de la SFE

* Les projets financés du volet national ou multirégional étaient des projets de portée nationale ou multirégionale. Les projets devaient avoir des retombées dans l'ensemble des provinces et territoires ou dans au moins trois des régions suivantes : Ouest canadien, Nord de l'Ontario, Sud de l'Ontario, Québec, Canada atlantique, Nord du Canada. Le volet régional a été mis en œuvre dans la région de chaque ADR.

** C'est le secrétariat d'ISDE qui était responsable de l'évaluation des demandes du volet national ou multirégional dans le cadre du Fonds pour l'écosystème de la SFE, avec la participation de FEGC et en étroite collaboration avec les ADR.

*** Ce groupe comprenait des représentants des ADR et du secrétariat d'ISDE, et un comité d'experts.

Coûts du programme

Le financement de la SFE pour la période d’évaluation (2018-2019 à 2022-2023) **totalisait 130 284 000 \$, dont 5 799 000 \$ alloués au secrétariat de la SFE dirigé par ISDE** pour entreprendre une coordination nationale et une approche pangouvernementale pour la Stratégie.

Le financement a été réparti entre les ADR et le secrétariat au moyen d’une formule de financement précise (voir les tableaux 2 et 3 ci-dessous). La formule de financement au tableau 2 allouait un financement à chaque ADR en fonction d’une série d’indicateurs indirects (population, produit intérieur brut, recherche et développement dans les entreprises, part en pourcentage des PME, part en pourcentage des populations sous-représentées telles que les populations autochtones.

Tableau 1 : Financement de la SFE, par ADR, de 2018-2019 à 2022-2023

Organisation	2018-2019	2019-2020	Fonds suppl. du FFR pour 2019-2020	2020-2021	Fonds suppl. du Fonds pour l'écosyst. de la SFE 2020-2021	2021-2022	2022-2023	TOTAL
FedDev Ontario	6 232 000 \$	6 232 000 \$	3 300 000 \$	6 232 000 \$	4 700 000 \$	6 232 000 \$	6 232 000 \$	39 160 000 \$
DEC	4 154 600 \$	4 154 600 \$	1 700 000 \$	4 154 600 \$	3 146 000 \$	4 154 600 \$	4 154 600 \$	25 619 000 \$
APECA	1 510 800 \$	1 510 800 \$	800 000 \$	1 510 800 \$	1 148 000 \$	1 510 800 \$	1 510 800 \$	9 502 000 \$
FedNor	917 000 \$	1 112 000 \$	700 000 \$	1 141 000 \$	863 000 \$	1 274 000 \$	1 222 000 \$	7 229 000 \$
CanNor	200 000 \$	200 000 \$	100 000 \$	200 000 \$	151 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	1 251 000 \$
DEO (PacifiCan et PrairiesCan)	6 609 600 \$	6 609 600 \$	3 400 000 \$	6 609 600 \$	5 276 000 \$	6 609 600 \$	6 609 600 \$	41 724 000 \$
Total des ADR	19 624 000 \$	19 819 000 \$	10 000 000 \$	19 848 000 \$	15 284 000 \$	19 981 000 \$	19 929 000 \$	124 485 000 \$
Secrétariat de la SFE d'ISDE	1 376 000 \$	1 181 000 \$		1 152 000 \$		1 019 000 \$	1 071 000 \$	5 799 000 \$
Total de la SFE	21 000 000 \$	21 000 000 \$	10 000 000 \$	21 000 000 \$	15 284 000 \$	21 000 000 \$	21 000 000 \$	130 284 000 \$

En 2019-2020, **10 000 000 \$ en fonds supplémentaires ont été alloués pour le FFE** en réponse à la demande plus élevée que prévu et pour combler les écarts sur le plan de la représentation géographique. De ces 10 M\$, **7,5 M\$ ont été alloués aux ADR** pour financer les projets admissibles. En reconnaissance de l’engagement du gouvernement dans la réconciliation avec les Autochtones et la croissance économique de ces peuples, **la somme restante de 2,5 M\$ a été allouée à des projets dirigés par des entrepreneurs autochtones.**

En 2020-2021, **15 284 000 \$ en fonds supplémentaires ont été alloués pour le Fonds pour l’écosystème de la SFE** en réponse à la pandémie de COVID-19. Ces fonds visaient à aider les ADR dans la prestation des services consultatifs offerts aux femmes entrepreneures pour composer avec les répercussions de la pandémie. Pour ces fonds supplémentaires, le financement a été réparti en fonction d’une formule de financement légèrement modifiée, présentée au tableau 3 ci-dessous. Cette formule n’incluait pas de fonds pour le secrétariat.

Tableau 2 : Formule de financement de la SFE (tout le financement, à l’exception des fonds supplémentaires pour le Fonds pour l’écosystème de la SFE en 2021-2022)

ALLOCATION DE FONDS	APECA	CanNor	DEC	FedDev Ontario	FedNor	DEO	ISDE (secrétariat)
part en %* (arrondie)	7,24 %	0,95 %	19,81 %	29,62 %	5,43 %	31,43 %	5,52 %
105 M\$	7,6 M\$	1 M\$	20,8 M\$	31,1 M\$	5,7 M\$	33 M\$	5,8 M\$

Tableau 3 : Formule de financement de la SFE pour les fonds supplémentaires du Fonds pour l’écosystème de la SFE en 2021-2022

ALLOCATION DE FONDS	APECA	CanNor	DEC	FedDev Ontario	FedNor	DEO
part en %* (arrondie)	7,65 %	0,95 %	20,97 %	30,08 %	5,75 %	33,33 %
15 M\$	1,148 M\$	0,143 M\$	3,146 M\$	4,7 M\$	0,863 M\$	5 M\$

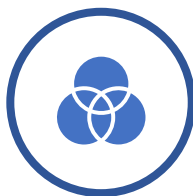
Selon la Loi sur la gestion des finances publiques, une évaluation de la SFE d'ISDE devait être réalisée après cinq ans.



L'objectif était d'évaluer la pertinence, le rendement et l'efficacité de la mise en œuvre de la SFE par les ADR en 2018. Comme la mise en œuvre actuelle de la SFE est passée des ADR à ISDE, tel qu'il a été mentionné à la diapositive 3, l'évaluation fournira les **leçons retenues** qui pourraient potentiellement être appliquées à d'autres programmes de subventions et de contributions similaires plutôt que des recommandations officielles qui nécessiteraient la prise de mesures dans la cadre d'un programme déjà en place.



L'évaluation portait sur le financement d'ISDE pour le FFE et le Fonds pour l'écosystème de la SFE et couvrait la période allant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023. La **portée** de l'évaluation englobait toutes les activités menées par les ADR. L'objectif était de produire un rapport national avec des points saillants propres aux ADR à partir de 2022-2023. Les activités de la SFE menées par ISDE feront l'objet d'une évaluation distincte pour 2024.



L'évaluation a été menée par la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'ISDE, avec l'aide d'un expert-conseil et en partenariat avec les ADR.

Méthodologie d'évaluation

Les sources de données suivantes ont été utilisées (détails à l'annexe B, notamment les difficultés et les contraintes) :



Analyse documentaire



Examen des documents et des données



Sondage en ligne à l'intention des bénéficiaires du FFE



Entretiens avec le personnel et des experts (19)



Études de cas sur les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE (8)



Groupes de discussion avec des bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE (3)

Questions d'évaluation



Pertinence

- 1. Dans quelle mesure y a-t-il un besoin continu de la SFE?

Rendement

- 2. À quel point la SFE a-t-elle augmenté l'accès aux programmes et aux services pour les femmes entrepreneures afin que ces dernières puissent démarrer, maintenir et faire croître leur entreprise?
- 3. À quel point la SFE a-t-elle aidé les femmes entrepreneures à démarrer, maintenir et faire croître leur entreprise? Quels ont été les effets bénéfiques pour les femmes entrepreneures?
- 4. Dans quelle mesure le Fonds pour l'écosystème de la SFE a-t-il été conçu et administré d'une manière qui favorise des programmes de qualité pour les femmes entrepreneures? Qu'est-ce qui fonctionne bien? Quelles sont les difficultés? Quelles possibilités d'amélioration y a-t-il pour le Fonds pour l'écosystème de la SFE?
- 5. La Stratégie est-elle ouverte à toutes les femmes entrepreneures?

Efficacité

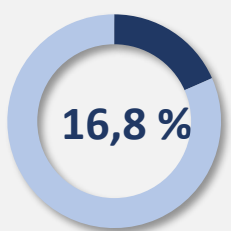
- 6. La pandémie mondiale de COVID-19 a-t-elle eu une incidence sur les activités de la Stratégie? Si oui, de quelle manière? À quel point le programme a-t-il su fournir du soutien en vue d'atténuer les conséquences de la crise de COVID-19?
- 7. Y a-t-il eu des gains d'efficacité ou des pratiques exemplaires associées à un programme ciblé (pour les femmes), comme la SFE, par rapport à un programme non ciblé (pour tous les entrepreneurs)?
- 8. À quel point la mise en œuvre de la SFE cadre-t-elle avec les pratiques de gestion et d'administration efficaces des programmes de subventions et de contributions? Y a-t-il des leçons tirées de la SFE qui pourraient être appliquées à la prestation d'autres programmes de subventions et de contributions?
- 9. À quel point l'« approche coordonnée à l'échelle nationale et adaptée à chaque région » a été une approche de gestion ou de gouvernance de programme efficace?

L'évaluation a débouché sur sept conclusions, appuyées par des sources de données multiples, et 7 leçons retenues.

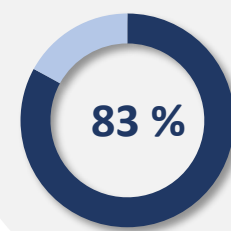
Conclusion 1 : La représentation des femmes parmi les propriétaires de PME demeure faible dans l'ensemble. Elle est particulièrement faible chez certains groupes de femmes entrepreneures et demeure concentré dans les secteurs de service. Les femmes entrepreneures sont constamment confrontées à des obstacles et des difficultés. Néanmoins, les effets bénéfiques d'un entrepreneuriat accru chez les femmes sont bien documentés.



Les femmes entrepreneures sont sous-représentées dans l'économie canadienne par rapport aux hommes, sur le plan de la propriété des PME, et sont surreprésentées dans les microentreprises.



En 2022, 16,8 % de **toutes les entreprises** (petites, moyennes et grandes) appartenait majoritairement à des femmes⁽¹⁾.



En 2024, 83 % des **entreprises appartenant à des femmes** sont des microentreprises comptant moins de 20 employés⁽²⁾.

La sous-représentation est possiblement amplifiée chez les femmes entrepreneures des groupes issus de la diversité. Par exemple :



Chez les entrepreneurs noirs, 29,6 % sont des femmes. Également, plus de la moitié (53,5 %) des entrepreneures noires sont des immigrantes. Plus de 97 % des entrepreneurs noirs ont moins de cinq employés⁽³⁾.

Il y a 23,2 % des propriétaires d'entreprises autochtones. L'accès au financement est l'un des principaux défis identifiés par les femmes entrepreneures autochtones, pouvant être aggravé par le manque d'épargne, des antécédents de crédit insuffisants et des difficultés à s'y retrouver dans les exigences fiscales, en particulier dans les réserves ⁽³⁾.



L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises a révélé qu'au troisième trimestre de 2023, 2,2 % des entreprises du secteur privé du Canada appartenait majoritairement à des personnes en situation de handicap, une hausse par rapport au même trimestre en 2022 (1,4 %). En 2023, les femmes en situation de handicap détenaient environ un quart (26,1 %) de toutes les PME appartenant majoritairement à des personnes en situation de handicap⁽³⁾.

Les entreprises détenues par des femmes sont principalement dans les industries de service.

- Les femmes entrepreneures sont surreprésentées dans les industries de service telles que:
- le commerce de détail
 - l'hébergement
 - la restauration
 - les services professionnels, scientifiques et techniques⁽³⁾

- Les femmes sont sous-représentées dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes tels que les suivants :
- Agriculture, foresterie, chasse et pêche, exploitation minière
 - Fabrication
 - Construction
 - Commerce de gros
 - Transport et entreposage⁽³⁾

PME appartenant à des femmes, par secteur (2021)

	Fabrication	3 %
	Construction	3,6 %
	Agriculture	2 %

(4)

Conclusion 1

Les **obstacles et les difficultés** auxquels les femmes au Canada sont constamment confrontées quand elles souhaitent démarrer, maintenir et faire croître leur entreprise comprennent^(1, 3, 5) :



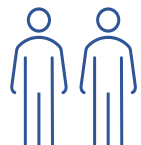
Manque d'occasions de réseautage et de mentorat



Accès insuffisant à du financement et à des prêts



Manque de compétences entrepreneuriales et d'autoefficacité



Violence familiale et entre partenaires intimes



Taux faible de survie des entreprises malgré le nombre élevé d'entreprises créées



Obstacles systémiques : discrimination, stéréotypes, inégalités en santé



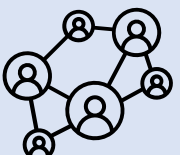
Manque de programmes gouvernementaux appropriés



Manque de services de garde et d'autres services de soutien pour la garde abordable

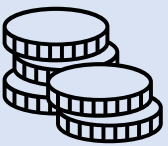
Compte tenu de ces obstacles persistants, le Rapport du Comité permanent de la condition féminine publié en juin 2024 recommandait que le gouvernement du Canada continue de soutenir la croissance des entreprises appartenant à des femmes entrepreneures au moyen de plusieurs mécanismes, notamment en continuant d'investir dans la SFE⁽⁵⁾.

Accroître l'entrepreneuriat chez les femmes au Canada comporte des **avantages sociaux et économiques**.



Avantages sociaux

- Les PME dirigées par des femmes sont plus susceptibles de rechercher des retombées sociales et environnementales et sont par conséquent plus à même d'atteindre les objectifs environnementaux.
- Investir dans l'entrepreneuriat féminin favorise l'émancipation économique de ces dernières, un objectif social important⁽⁶⁾.



Avantages économiques

- Les recherches démontrent qu'encourager les femmes à devenir entrepreneures peut accroître le développement économique en général⁽¹⁾.

(6, 7, 11)

Faits saillants du projet de Fonds pour l'écosystème de la SFE



CanNor

Pauktuutit Inuit Women of Canada

Pauktuutit est l'organisme national qui représente les femmes inuites au Canada. Il a pour mandat de mieux faire connaître les besoins des femmes inuites, de promouvoir l'égalité et les améliorations sociales et d'encourager la pleine participation des femmes inuites à la vie communautaire, régionale et nationale du Canada.

Le projet de Pauktuutit financé dans le cadre de la SFE visait principalement à soutenir les femmes entrepreneures inuites en appuyant et en améliorant les initiatives de réseautage et de mentorat existantes, tout en cernant et en traitant les enjeux et les priorités clés du développement économique des femmes inuites. Le projet avait pour but de corriger les lacunes dans l'écosystème auxquelles les Inuits sont confrontés afin de faire en sorte qu'il y ait un soutien permanent pour les femmes entrepreneures.

L'une des initiatives de développement économique de Pauktuutit ayant connu le plus de succès est la mise en place et l'expansion du [réseau des femmes d'affaires inuites](#). Aujourd'hui, ce réseau cherche à renforcer l'autonomie des femmes entrepreneures inuites dans leur parcours vers la réussite en offrant des outils qui fournissent de précieux renseignements sur le monde de l'entrepreneuriat, des renseignements allant du démarrage d'une entreprise à une croissance efficace et durable sur le marché.

Prairies

Economic Development Lethbridge (EDL), anciennement la Lethbridge Economic Development Initiative Society

EDL est une organisation à but non lucratif indépendante qui représente les nombreux secteurs et industries de la région. L'organisation a pour but de soutenir l'économie de Lethbridge en mettant en place et en facilitant des stratégies et des activités de développement économique.

Le financement du Fonds pour l'écosystème de la SFE a soutenu le projet pilote des femmes entrepreneures dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) dans le Sud de l'Alberta, en :

- offrant un réseautage, un mentorat et un accès à de la formation sur les technologies actuelles et émergentes
- se concentrant sur la promotion de l'égalité entre les sexes dans le secteur des STIM en soutenant les femmes sous-représentées des régions rurales et éloignées

Dans le cadre du projet, on a embauché des conseillers auprès d'entreprises pour desservir les communautés locales du Sud de l'Alberta et adapté les programmes en fonction des besoins de femmes entrepreneures nouvelles ou provenant de milieux ruraux ou autochtones intéressées par les activités commerciales en lien avec les STIM.



Conclusion 2 : Les efforts de sensibilisation de la Stratégie ont globalement été une réussite, et le FFE et le Fonds pour l'écosystème de la SFE ont connu une forte participation, notamment chez les femmes entrepreneures des groupes issus de la diversité.

Sensibilisation par les ADR pour attirer les demandes pour le FFE

Les efforts de sensibilisation visant à attirer des bénéficiaires qui pourraient recevoir du financement du FFE ont été considérés comme un succès. Bien qu'il n'y eût pas de stratégie de sensibilisation uniforme, de nombreuses demandes de Fonds WE furent reçues (3 148 au total). Toutefois, du financement fut accordé pour seulement environ 10 % d'entre elles (322 demandes financées).

Comme le démontre la figure 4, les moyens les plus courants par lesquels les bénéficiaires potentiels ont été informés du FFE étaient par l'intermédiaire d'un organisme de développement économique ou d'entreprises (35,4 %) ou d'une ADR (25,6 %). La méthode de sensibilisation efficace venant au deuxième rang était d'entendre parler de la possibilité de financement par un autre entrepreneur (11 %).

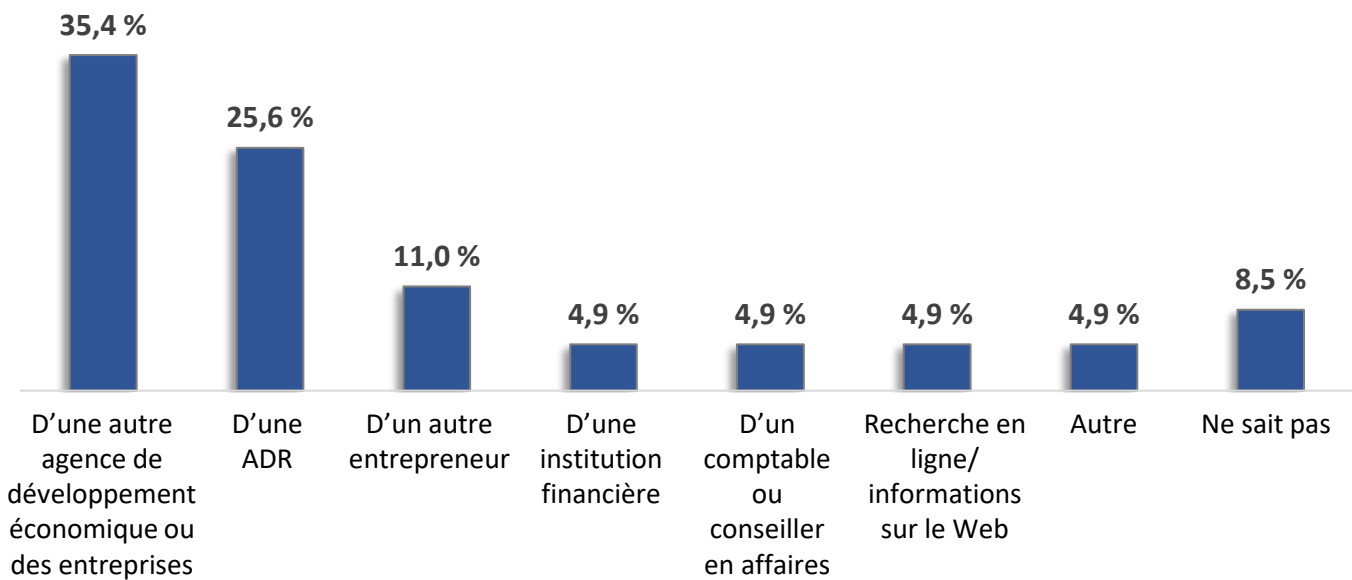
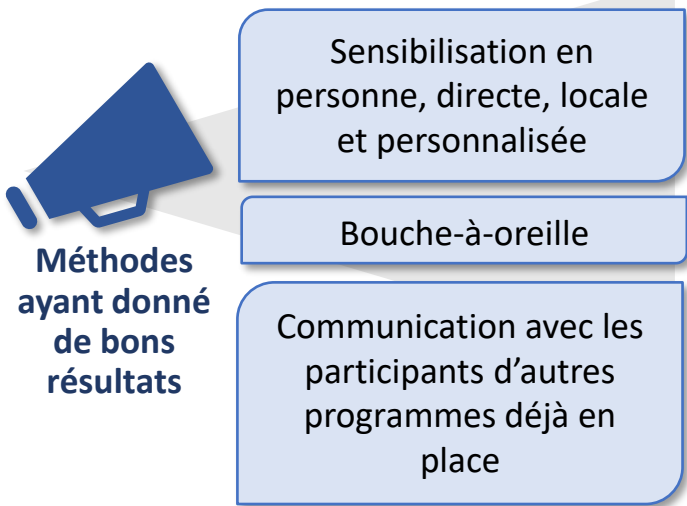


Figure 4 : Moyen par lequel les participants ont entendu parler ou ont été informés du FFE (n=82)

Les efforts de sensibilisation des bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE pour attirer les participants potentiels comprenaient ce qui suit :



Les bénéficiaires du financement du Fonds pour l'écosystème de la SFE ne s'entendaient pas sur la question de savoir si la sensibilisation au moyen des réseaux sociaux jouait un rôle clé pour attirer des participants potentiels pour le Fonds. Certains bénéficiaires du financement ont indiqué que les réseaux sociaux les avaient aidés à atteindre leur clientèle ciblée, tandis que d'autres ont indiqué qu'ils ne les avaient pas aidés.

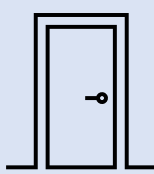


Parmi les bénéficiaires du financement du FFE de l'APECA, 62,5 % furent informés du Fonds par cette dernière, ce qui est plus élevé que la moyenne dans l'ensemble des ADR (25,6 %).

Conclusion 2

Selon le personnel d’ISDE et les bénéficiaires du financement du Fonds pour l’écosystème de la SFE, les facteurs qui ont aidé à atténuer les obstacles à l’accès à ce fonds et au FFE comprenaient ce qui suit :

FFE	Fonds pour l’écosystème de la SFE
Critères d’admissibilité généraux pour soumettre une demande.	Organisations bénéficiaires de financement qui s’adaptent aux barrières linguistiques autant que possible.
Financement supplémentaire de 10 M\$ en réponse à la demande plus élevée que prévu, comprenant une portion de financement pour le soutien des entrepreneures autochtones.	Adaptation des programmes de manière à répondre aux dynamiques professionnelles et familiales (p. ex. programmes offerts le soir, offres en ligne).
Participation des ADR des organisations partenaires et de leurs réseaux dans le cadre des efforts de sensibilisation visant à attirer les demandes pour le FFE, ce qui a donné de bons résultats.	Atténuation du problème d’accès à une connexion Internet fiable et à des outils en ligne et du problème des compétences numériques limitées par les ADR en fournissant un financement supplémentaire de sorte que les participants potentiels puissent prendre part aux programmes (y compris à partir d’endroits éloignés).



La SFE visait à inclure tous les groupes de femmes entrepreneures. Cela était voulu depuis le début, à la fois dans le cadre de la formation du personnel des ADR, dans les formulaires de demande et dans les exigences en matière de déclaration se rattachant à l’analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus).

Conclusion 2

Le FFE et le Fonds pour l'écosystème de la SFE ont connu une forte participation; le nombre de demandeurs a été élevé.

FFE	Demandeurs	Financé	Fonds pour l'écosystème de la SFE	Volets financés	
Canada	3 148	322 (10 %)	295 demandeurs	National	Régional
Territoires (Yukon, T.N.-O., Nt)	12	7 (58 %)	Toutes les ADR	7	45
Colombie-Britannique	496	34 (7 %)	APECA	1	3
Prairies (Alb., Man., Sask.)	607	67 (12 %)	CanNor	1	-
Ontario	1 332	124 (9 %)	DEC	1	6
Québec	474	63 (13 %)	FedDev Ontario	3	16
Atlantique (N.-B., T.-N.-L., N.-É., Î.-P.-É.)	255	27 (11 %)	FedNor	-	2
			PacifiCan	-	6
			PrairiesCan	1	12

Le FFE a aidé les femmes entrepreneures les secteurs où elles sont traditionnellement sous-représentées.

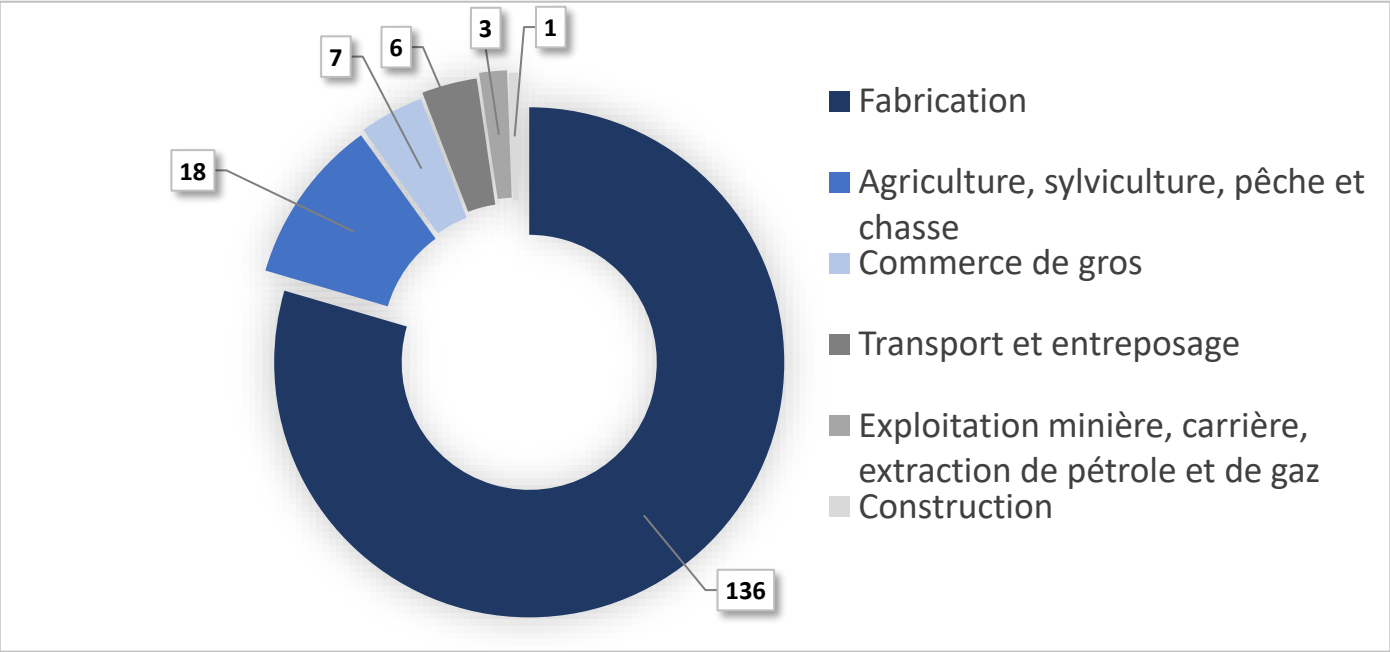


Figure 5 : Nombre de femmes entrepreneures dans les secteurs où elles sont traditionnellement sous-représentées

Remarque

Bien que les femmes entrepreneures aient tendance à être concentrées dans les secteurs du détail et des services, les subventions du FFE visaient principalement d'autres secteurs. Les secteurs de la fabrication, de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche et de la chasse sont les secteurs ayant reçu le plus de soutien.

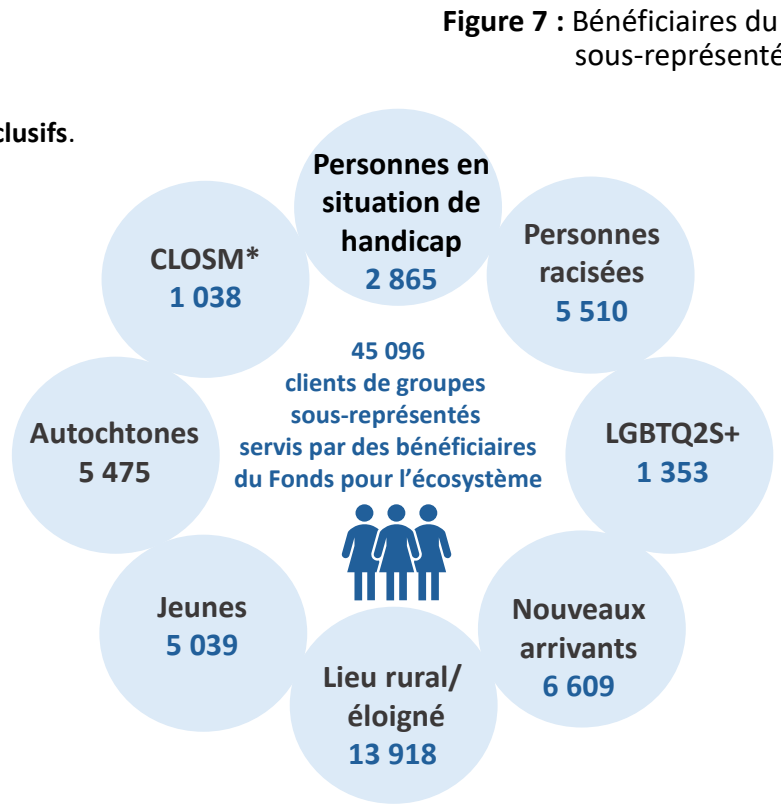
Conclusion 2

Le FFE a accordé des subventions à 322 femmes entrepreneures bénéficiaires, ce qui représente plus de 82 % des groupes sous-représentés, tandis que le Fonds pour l'écosystème de la SFE a accordé du financement à 52 organisations pour la prestation de programmes qui ont atteint 72 279 clients au total, dont 45 069 appartenaient à des groupes issus de la diversité. Dans l'ensemble, la Stratégie est parvenue à atteindre les lieux ruraux et éloignés au moyen des deux fonds.

FFE 322 femmes entrepreneures bénéficiaires 30 501 197 \$			Fonds pour l'écosystème de la SFE 52 organisations bénéficiaires 94 537 196 \$		
Lieu rural/éloigné	97 bénéficiaires	9 260 793 \$	Autochtones	20 bénéficiaires	33 700 786 \$
Personnes racisées	58 bénéficiaires	5 676 737 \$	Lieu rural/éloigné	19 bénéficiaires	30 167 549 \$
Autochtones	57 bénéficiaires	5 331 637 \$	Nouveaux arrivants	16 bénéficiaires	26 909 332 \$
Personnes en situation de handicap	18 bénéficiaires	1 673 370 \$	Personnes racisées	12 bénéficiaires	22, 80 288 \$
CLOSM	17 bénéficiaires	1 553 470 \$	Personnes en situation de handicap	11 bénéficiaires	20 857 087 \$
Nouveaux arrivants	14 bénéficiaires	1 400 000 \$			

Figure 6 : Bénéficiaires du FFE, par groupe sous-représenté
Les sous-groupes sous-représentés ne sont pas absolument exclusifs.

- ↓
- ✓ 25 292 172 \$ ont été versés à des femmes entrepreneures appartenant à un groupe sous-représenté ou visé par l'ACS Plus.
 - ✓ 16 651 499 \$ ont été versés à des entreprises menant leurs activités dans un secteur où les femmes entrepreneures sont traditionnellement sous-représentées.



Les sous-groupes sous-représentés ne sont pas absolument exclusifs.

Conclusions: Rendement (Fonds pour l'écosystème de la SFE)

Conclusion 2

Entre 2018 et 2023, toutes les ADR ont démontré qu'elles avaient progressé sur le plan du soutien offert aux femmes par un renforcement des compétences entrepreneuriales et l'offre de possibilités de réseautage, de jumelage et de mentorat au moyen du Fonds pour l'écosystème de la SFE. Les femmes recevaient souvent du soutien dans plusieurs domaines.

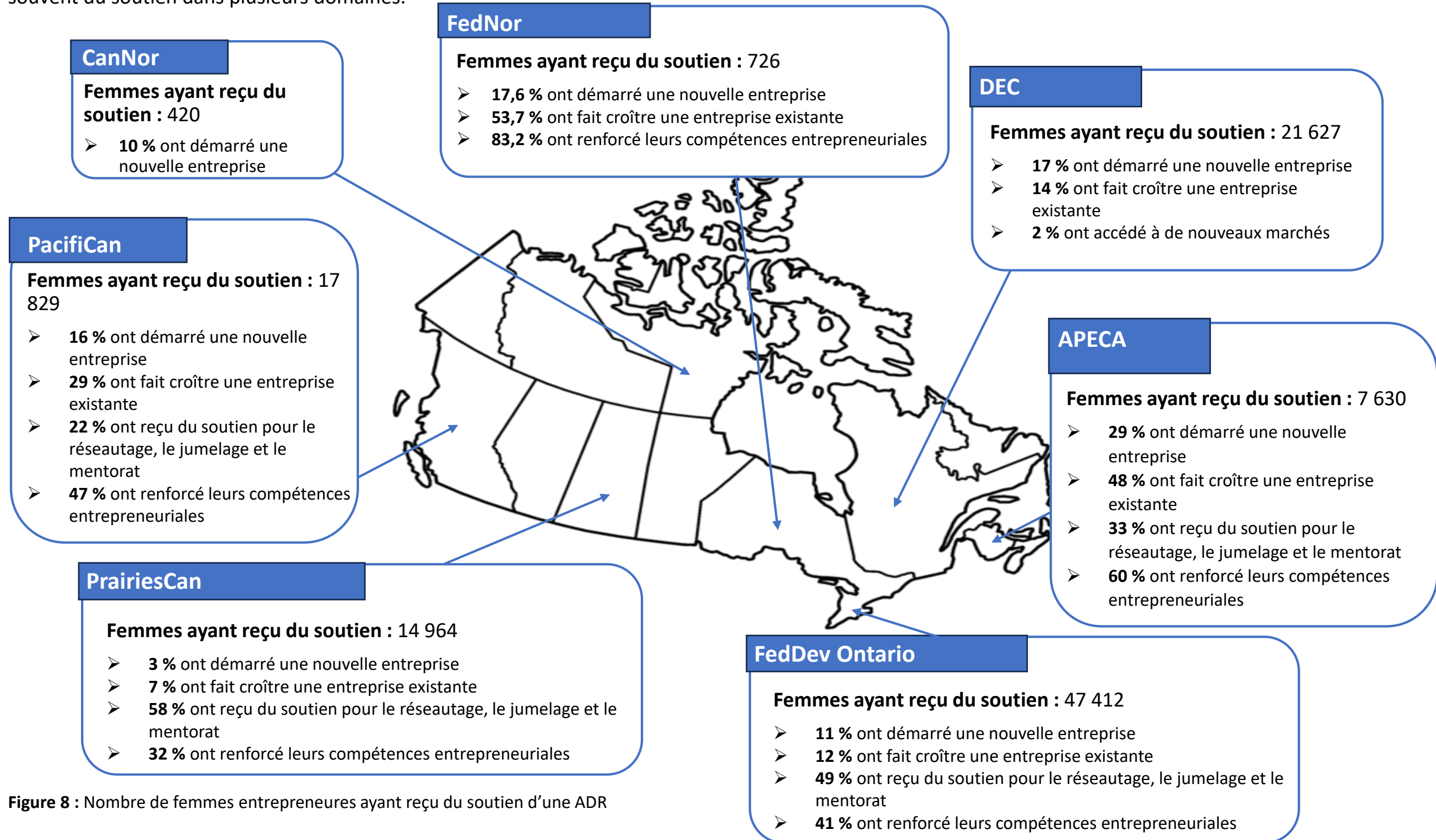


Figure 8 : Nombre de femmes entrepreneures ayant reçu du soutien d'une ADR



WeBC

WeBC est une organisation à but non lucratif qui offre du soutien aux femmes propriétaires d'une entreprise en Colombie-Britannique.

D'avril 2019 à mars 2023, WeBC a mené le projet Enhancing the Mosaic of Women Entrepreneurs (EMWE), qui avait pour but d'améliorer l'accès au mentorat, à la formation et aux ressources aux quatre coins de la province pour les groupes sous-représentés.

La pandémie a forcé bon nombre des programmes du projet à passer en ligne. Cela a entraîné une hausse des demandes de soutien et de services offerts dans le cadre du projet, étant donné que quiconque possédant un ordinateur et Internet pouvait y accéder. Il n'était plus nécessaire de se rendre à un endroit précis pour une rencontre en personne.

Voici les principaux chiffres :

- Réponse à 5 305 demandes de services de développement, 2 918 demandes de services de démarrage et 1 231 demandes de services d'exportation;
- 8 818 femmes ont reçu du soutien dans des lieux ruraux;
- 49 partenariats établis avec 39 organisations pour donner 70 séances de formation;
- Établissement d'un contact avec 140 communautés chaque année au moyen de la formation;
- 1 Prix de la croissance inclusive décerné par la Chambre de commerce du Canada.

DEC

Evol

Evol (anciennement Femmessor's) est une organisation sans but lucratif fondée en 1995 ayant pour mission de contribuer à la création, à la croissance et à l'acquisition d'entreprises administrées et détenues, en totalité ou en partie, par des femmes.

Dans le cadre de la SFE, un projet d'Evol mené sur quatre ans (d'avril 2019 à mars 2023) visait à augmenter le nombre d'entreprises administrées et détenues, en totalité ou en partie, par des femmes entrepreneures de tous les milieux, y compris des femmes provenant de divers horizons et de secteurs où les femmes sont traditionnellement sous-représentées, et à accroître la croissance de ces entreprises.

Les principales activités comprenaient ce qui suit :

- Ajout de nouveaux conseillers spécialisés en finances et en soutien
- Expansion, développement et adaptation de programmes d'aide technique
- Soutien personnalisé
- Coaching d'experts

Evol a adapté ses activités en fonction de pandémie et a intensifié ses interventions en élargissant le bassin de femmes entrepreneures pour aider ces dernières à traverser la crise économique entraînée par la COVID-19.

Le financement du Fonds pour l'écosystème de la SFE a aidé à améliorer les services déjà en place et à servir un plus grand nombre de femmes entrepreneures. Une des principales compétences renforcées chez les femmes entrepreneures était la compréhension de la situation financière et des états financiers de leur entreprise.



Conclusion 3 : La SFE a aidé les bénéficiaires du FFE et les participants des programmes du Fonds pour l'écosystème à renforcer leurs compétences en affaires et en entrepreneuriat, à accéder à de nouveaux marchés et à développer ou lancer d'autres produits. Toutefois, mesurer le rendement du FFE était difficile, notamment en raison du manque de données occasionné par la pandémie de COVID-19 et d'un décalage entre les résultats attendus et la mise en œuvre.

En offrant un soutien financier direct à des entrepreneures ainsi que diverses mesures de soutien et formations, notamment des services de jumelage et de mentorat, la Stratégie a, dans l'ensemble, aidé à renforcer les compétences en affaires et en entrepreneuriat, y compris les compétences en commerce électronique. Également, plusieurs sources de données ont démontré que la Stratégie avait contribué à l'estime de soi, aux compétences de vie et au renforcement de l'autonomie chez les femmes entrepreneures, notamment par la littératie financière. Un aperçu des entreprises financées est donné ci-dessous et à la diapositive 18.

Rendement du FFE

Les bénéficiaires du FFE sondés* ont utilisé le financement pour:



Faire croître leur entreprise (93,0 %)



Pérenniser leur entreprise (3,7 %)



Démarrer leur entreprise (2,4 %)
(voir diapositive 19 pour les détails)

Autres principaux effets bénéfiques relevés par les bénéficiaires du FFE

Accès à de nouveaux marchés	57 %
Développement ou lancement d'autres produits	55 %
Embauche d'employés supplémentaires	41 %
Matériel de marketing ou de publicité supplémentaire	40 %
Maintien en poste des employés	29 %

*n=76 (les répondants au sondage peuvent fournir plus d'une réponse)

Rendement du Fonds pour l'écosystème de la SFE

Effets bénéfiques rapportés par les participants du Fonds pour l'écosystème de la SFE



Renforcement des compétences entrepreneuriales
50 200 (45 %)



Soutien des initiatives de diversité des fournisseurs
9 000 (8 %)



Accès à de nouveaux marchés à l'étranger/exportation
4 600 (4 %)



Services de réseautage, de jumelage ou de mentorat
44 600 (40 %)



Démarrage d'une nouvelle entreprise
14 700 (13 %)



Incitation à la participation dans les secteurs où les femmes sont sous-représentées
10 513 (14,5 %)



Développement d'une entreprise existante
19 100 (17 %)

(p. ex. a aidé les femmes à démarrer dans le secteur des logiciels, des médias ou des TI, ou dans l'industrie de la transformation alimentaire)



Leçon retenue

Les objectifs communs des résultats n'étaient pas disponibles pour l'analyse. Ceux-ci auraient été utiles pour aider le programme à déterminer l'efficacité des résultats partagés et à mieux identifier les difficultés et les réussites.

Conclusions: Rendement -- Défis

Conclusion 3

Défis liés à la mesure du rendement du FFE

Les données de rendement manquaient pour le FFE en raison de la COVID-19

Les données recueillies étaient insuffisantes et incohérentes pour démontrer pleinement les progrès accomplis vers les résultats à moyen terme (c'est-à-dire que les femmes entrepreneures ont été soutenues pour démarrer, maintenir et développer leurs entreprises), en grande partie à cause de la COVID-19. Il était difficile pour les bénéficiaires de financement de fournir des données d'impact alors qu'ils étaient touchés par la pandémie, et certains d'entre eux fermaient leurs portes. De plus, même si des données complètes et cohérentes étaient disponibles, il serait difficile de les interpréter de manière fiable en raison des impacts négatifs sur les entreprises, liés aux confinements et aux restrictions liés à la COVID-19.

Il y avait un décalage entre les résultats du programme et sa mise en œuvre

Les objectifs du FFE étaient d'aider les femmes entrepreneures à « démarrer, maintenir et accroître leurs entreprises », mais **les décaissements du FFE n'ont pas été versés aux nouvelles entreprises en démarrage**. En 2018, ISDE n'avait pas la capacité de livrer le FFE et s'est associé aux ADR, qui avaient une bien plus grande expérience dans le financement des entreprises. Les ADR ont ciblé le financement vers la croissance des entreprises existantes ayant fonctionné pendant au moins deux ans sur la base des finances existantes. Cela a permis un certain niveau de responsabilisation et de démonstration qu'il existait une entreprise réelle. Cela a permis d'éviter de financer des personnes ayant un concept, mais dont la capacité à le mettre sur le marché n'était pas testée. Bien que le FFE n'ait pas financé d'entreprises en démarrage, les projets du Fonds pour l'écosystème du WES ont aidé certaines femmes à lancer des entreprises ainsi qu'à développer des entreprises existantes.



**Leçon
retenue**

Les bénéficiaires du FFE déclarent avoir utilisé des fonds pour démarrer des entreprises même s'ils n'ont pas été financés à cette fin

Aucune nouvelle entreprise n'a été financée dans le cadre du FFE. Malgré cela, 2,4 %* des entreprises financées ont déclaré avoir utilisé leurs fonds pour démarrer une entreprise. Il est possible que cela soit dû à un manque de clarté dans les définitions des rapports.



* n= 76 respondents to evaluation survey.



Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF)

L'**ANSAF** est un réseau composé de plus de 50 institutions financières autochtones (IFA) qui se consacre à stimuler la croissance économique pour tous les Autochtones du Canada, y compris ceux des Premières Nations et des peuples métis et inuits.

L'**ANSAF** a reçu du financement dans le cadre de la SFE pour lancer et développer son **initiative pour l'entrepreneuriat féminin autochtone** dans le but d'accroître le nombre de femmes autochtones dans les domaines de l'entrepreneuriat et du développement d'entreprises au Canada. L'initiative comprenait plusieurs activités complémentaires, dont une analyse documentaire et un sondage national à l'intention des entrepreneures autochtones, plusieurs outils et ressources liées aux entreprises, l'élaboration d'un cadre de microprêts, l'élaboration d'une campagne de modèles et la prestation aux IFA d'une formation sur l'ACS Plus et les préjugés sexistes axée sur les femmes autochtones, métisses et inuites.

Le Fonds pour l'écosystème de la SFE a permis à l'ANSAF de mieux aider les entrepreneures autochtones. Toutefois, l'ANSAF a relevé plusieurs points faibles dans le modèle de financement, notamment sur le plan du montant total du financement et de sa durée. Également, il y a l'instabilité inhérente au financement à court terme pour le projet ainsi que le fardeau de reddition de compte associé à ce dernier.

Centre for Women in Business (CWB)

Le **CWB** défend les intérêts des femmes en affaires de la région de l'Atlantique, en offrant du soutien à ces dernières dans tout le continuum de l'entrepreneuriat. Le CWB a reçu au total plus de 2,5 millions de dollars en financement dans le cadre de la SFE pour financer deux volets de leurs programmes permanents à l'exercice 2019-2020 :

- **Greater Heights of Growth (GHG)**, un programme intensif en gestion destiné aux femmes propriétaires d'entreprise qui ont bâti ou sont en train de bâtir une entreprise rentable générant au moins un million de dollars en revenus.
- **Grow Now (GN)**, un programme d'accélération de moins grande envergure destiné aux entreprises de technologie dirigées par des femmes, offre un éventail complet de mesures de soutien pour développer le sens des affaires des femmes fondatrices d'entreprises du domaine de la technologie.

Les programmes ci-dessus n'ont pas eu les mêmes répercussions pour tous les participants. Certains clients en ont tiré avantage plus efficacement que d'autres, notamment ceux ayant plus d'expérience et connaissant mieux l'industrie. Néanmoins, malgré certaines disparités dans les répercussions, tous les participants ont fait observer que l'apprentissage était très utile et que le contenu pédagogique et les possibilités de réseautage leur avaient été profitables. Le programme GHG visait à augmenter la durabilité des entreprises, tandis que le programme GN transmettait des compétences du secteur technologique aux participants et encourageait l'accroissement des équipes. Les deux programmes ont connu un certain succès sur le plan de l'atteinte de ces objectifs.

Conclusion 4 : Au Canada, si l’on compare les répercussions qu’a eu la pandémie de COVID-19, elle a été plus particulièrement néfaste pour les femmes entrepreneures que pour les hommes. Cependant, les mesures visant à atténuer la pandémie, et les restrictions connexes ont dans l’ensemble bien fonctionné pour permettre aux bénéficiaires du FFE et du Fonds pour l’écosystème de la SFE d’effectuer ce qu’ils prévoyaient faire.

L’éclosion de COVID-19 en 2020 a comporté des défis sans précédent pour les femmes entrepreneures.

Les mesures de distanciation physique et les confinements ont eu des répercussions économiques sur l’ensemble des entreprises. La pandémie a frappé durement les entreprises dirigées par des femmes pour trois grandes raisons :

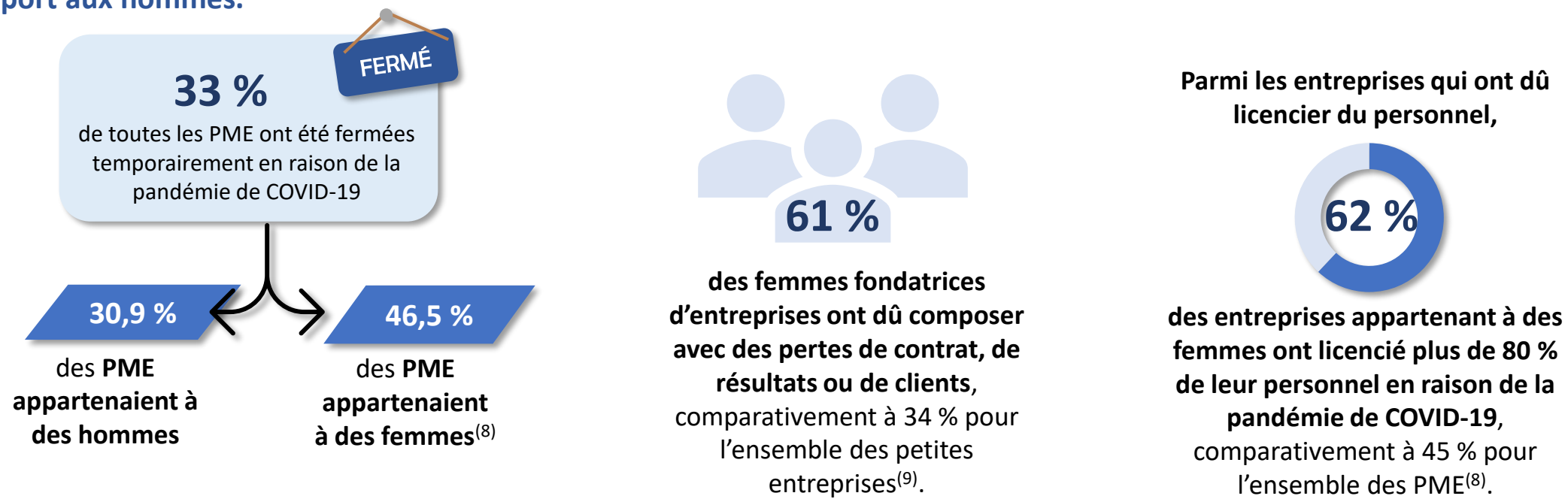
- 1

Les entreprises dirigées par des femmes ont tendance à être plus récentes et plus petites, ce qui les rend potentiellement moins résilientes aux chocs économiques et aux récessions.
- 2

Comme il a été mentionné précédemment, les entreprises dirigées par des femmes ont tendance à être concentrées dans les secteurs du détail et des services, qui sont des secteurs où les activités normales ont particulièrement été affectées par les confinements et la distanciation physique.
- 3

Les femmes ont été freinées par de nouvelles responsabilités de soins non rémunérés qui sont retombées sur elles de façon disproportionnée (p. ex. en raison de fermetures de garderie) et de nouvelles responsabilités liées à l’école à la maison⁽⁷⁾.

Les femmes entrepreneures au Canada ont été touchées négativement par la pandémie de façon disproportionnée par rapport aux hommes.



Conclusion 4

Pour atténuer les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, l'équipe de la SFE a mis en place des mesures, telles que du financement supplémentaire, d'autres mesures de soutien, l'utilisation de signatures électroniques, des outils numériques et des reports d'échéances.

Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les bénéficiaires du FFE

Parmi les répondants du sondage sur le FFE...

 58,5 % ont mentionné que la pandémie de COVID-19 avait eu une incidence sur leur capacité à faire ce qui était prévu dans leur demande pour le FFE (n=82)

 53,8 % de ceux touchés par la pandémie de COVID-19 ont mentionné que le FFE leur avait procuré du temps supplémentaire pour la réalisation des activités

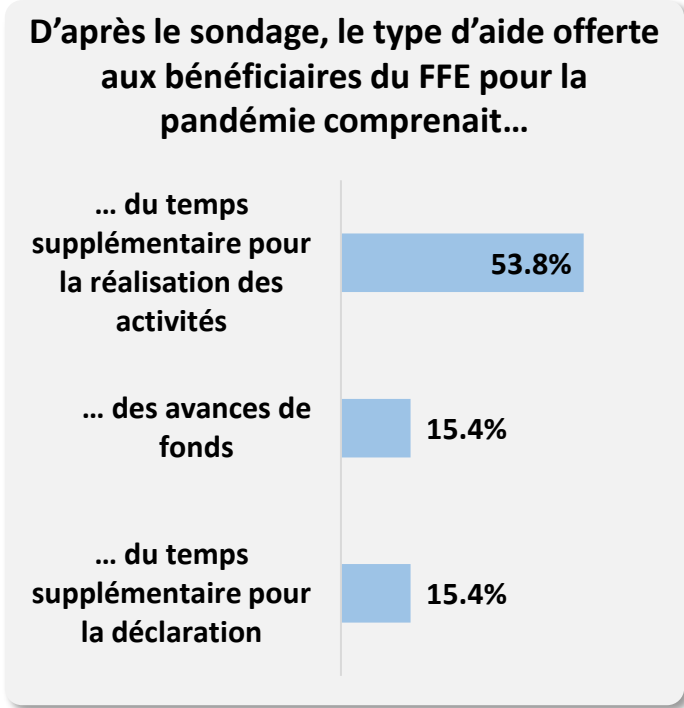


Figure 9 : Aide offerte aux bénéficiaires du FFE pour la pandémie

Aide pour les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE

Comme il a été mentionné précédemment, en réponse aux répercussions de la pandémie de COVID-19, un **autre montant supplémentaire de 15 millions de dollars** a été alloué au Fonds pour l'écosystème de la SFE et mis à la disposition des organisations bénéficiaires existantes, à la fois dans les volets nationaux et régionaux, pour gérer la demande croissante de soutien à l'entreprise des femmes entrepreneures.

Pour accélérer le versement des fonds, du financement a été fourni aux bénéficiaires existants au moyen d'une **révision des ententes de contribution déjà en place**, plutôt qu'avec un nouvel appel de propositions. Les ADR se sont vu accorder une **flexibilité pour moduler les montants** alloués à chaque bénéficiaire. Également, elles ont été encouragées à considérer des collaborations entre les bénéficiaires existants et les nouvelles organisations partenaires.

Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les programmes du Fonds pour l'écosystème de la SFE :

- Dans certains cas, les programmes du Fonds pour l'écosystème de la SFE ont dû être modifiés de façon importante pour tenir compte des répercussions de la pandémie.
- Dans le cas du Fonds pour l'écosystème de la SFE, compte tenu du virage numérique et virtuel, la portée et la participation étaient plus grandes dans l'ensemble, n'étant plus limitées par la distance ou l'éloignement.

EXEMPLE :

Même s'il n'était pas initialement pour le redressement post-pandémique, le programme de mentorat de WeBC au sein du Fonds pour l'écosystème de la SFE a élargi de manière importante le soutien offert par ce dernier pour la pandémie. Il a utilisé des cercles de mentorat par les pairs pour aider les bénéficiaires du Fonds d'aide et de relance régionale à gérer leurs fonds et à combattre l'isolement en établissant des liens avec d'autres femmes. Grâce à son réseau élargi, plus de femmes des quatre coins de la Colombie-Britannique ont eu accès à de la formation et des mesures de soutien essentielles pour surmonter les difficultés liées à la pandémie.

Provenant d'un participant du projet WES Ecosystem du programme Greater Heights of Growth financé par l'APECA :

« Durant la pandémie de COVID-19, il est possible que que les entrepreneurs se sentent isolés, mais le programme de reprise des activités aide. Des réunions hebdomadaires sur Zoom permettent aux personnes de développer des liens, et les échanges en groupe offrent du soutien émotionnel et des conseils. Le coaching individuel [...] est excellent et le contenu couvre les principales stratégies pouvant être utilisées sur-le-champ. »



PARO Centre pour l'entreprise des femmes

Le **PARO**, une organisation à but non lucratif fondée en 1995 et établie à Thunder Bay, a pour vocation l'autonomisation des femmes, le renforcement des petites entreprises et la promotion du développement économique communautaire à travers l'Ontario.

Le financement de la SFE a été utilisé pour mettre en œuvre l'**initiative Enterprising Indigenous Women (EIW)**, qui a été menée entre 2019 et 2023.

Cette initiative visait à aider les femmes autochtones vivant dans des communautés éloignées et rurales du Nord de l'Ontario à développer les connaissances et les compétences essentielles pour démarrer et faire croître des entreprises ou des entreprises à vocation sociale prospères. Dans l'ensemble, l'initiative a été perçue positivement et renferme de nombreuses histoires de réussite de femmes autochtones ayant créé une entreprise avec l'aide du PARO.

Par exemple, des femmes autochtones ont ouvert et exploité des commerces alimentaires de détail dans les centres commerciaux locaux, où elles vendent des aliments de leur culture (p. ex. de la bannique, du thé à base de riz sauvage). Ces commerces connaissent un tel succès qu'ils ont reçu la visite de ministres du gouvernement. De plus, certains d'entre eux ont pu commencer à vendre leurs produits à l'international.

Coralus

Coralus, anciennement connu sous le nom SheEO, fournit du soutien à des femmes et des personnes non binaires pour leur entreprise socialement positive depuis 2015.

Le modèle comprend des « activatrices » qui contribuent au capital, en font un bassin de financement, puis décident collectivement de la distribution de ce capital sous la forme de prêts non collatéraux sans intérêt.

Coralus a reçu un financement initial du Fonds pour l'écosystème de la SFE en 2019. Un financement supplémentaire du même fonds a aussi été fourni en 2020.

Le financement a été utilisé pour aider Coralus à étendre ses programmes et ses services dans l'ensemble du pays, pour aider les femmes entrepreneures à accéder à du financement non traditionnel et à de la formation personnalisée. Le financement supplémentaire a été utilisé pour réorganiser ses stratégies d'engagement et d'apprentissage existantes afin de se tourner vers un support virtuel durable. Dans le cadre de cette réorientation, Coralus a su maintenir et étendre les possibilités de sensibilisation et de mentorat au sein de son réseau d'activatrices, qu'il utilise pour aider les femmes quand elles se retrouvent coincées dans les systèmes.

Le modèle d'écosystème de Coralus a été repris dans d'autres pays tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada.



Conclusions : Conception et mise en œuvre

Conclusion 5 : La mise en œuvre régionale par les ADR a permis de mener les programmes d'une manière la plus adaptée possible aux circonstances régionales. Toutefois, la formule du financement régional ne tenait pas compte des coûts plus élevés dans les régions éloignées. De plus, la mise en œuvre a comporté quelques difficultés, notamment avec le portail central, l'appel concurrentiel pour les demandes du FFE et la communication entre ISDE et les ADR et celle entre les ADR.

La mise en œuvre régionale par les ADR a été efficace, car ces dernières ont su mener les programmes d'une manière adaptée aux circonstances régionales.

L'évaluation a révélé que les ADR étaient conscientes des réalités « sur le terrain » et des besoins des femmes entrepreneures de leur région, qu'elles connaissaient la capacité et les aptitudes des bénéficiaires de financement dans leur région, et qu'elles étaient en mesure de mener les programmes d'une manière la plus adaptée possible aux circonstances régionales uniques. Les ADR offraient une flexibilité sur le plan de la conception et de la mise en œuvre des programmes adaptées à la région ou à la localité.

Exemple

- Les entreprises dirigées par des femmes peuvent être très différentes d'un endroit à l'autre du pays (p. ex. centre-ville de Toronto par rapport au milieu rural de Terre-Neuve ou du Nord) ou d'une province à l'autre (p. ex. priorité accordée à l'extraction de ressources en Alberta par rapport à la priorité accordée à l'environnement propre en Colombie-Britannique), et le but est de répondre le mieux possible aux besoins des femmes entrepreneures dans leurs contextes uniques.



Leçon retenue

Dans les régions où la population est plus éparpillée et les régions plus éloignées, la formule du financement régional par habitant n'a pas été jugée adéquate.

En raison du coût plus élevé des biens et du transport, et d'autres difficultés liées à l'accès dans les endroits éloignés, le niveau de soutien et de financement disponibles pour les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE et les petites entreprises appartenant à des femmes du Nord et du Nord de l'Ontario n'étaient pas équivalents à ceux des autres régions.

Les données indiquent que, en raison des coûts plus élevés, CanNor et FedNor ont servi moins de clients par tranche de 10 000 \$ du financement du Fonds pour l'écosystème de la SFE que les autres ADR. Cela indique que le financement a été moins efficace.

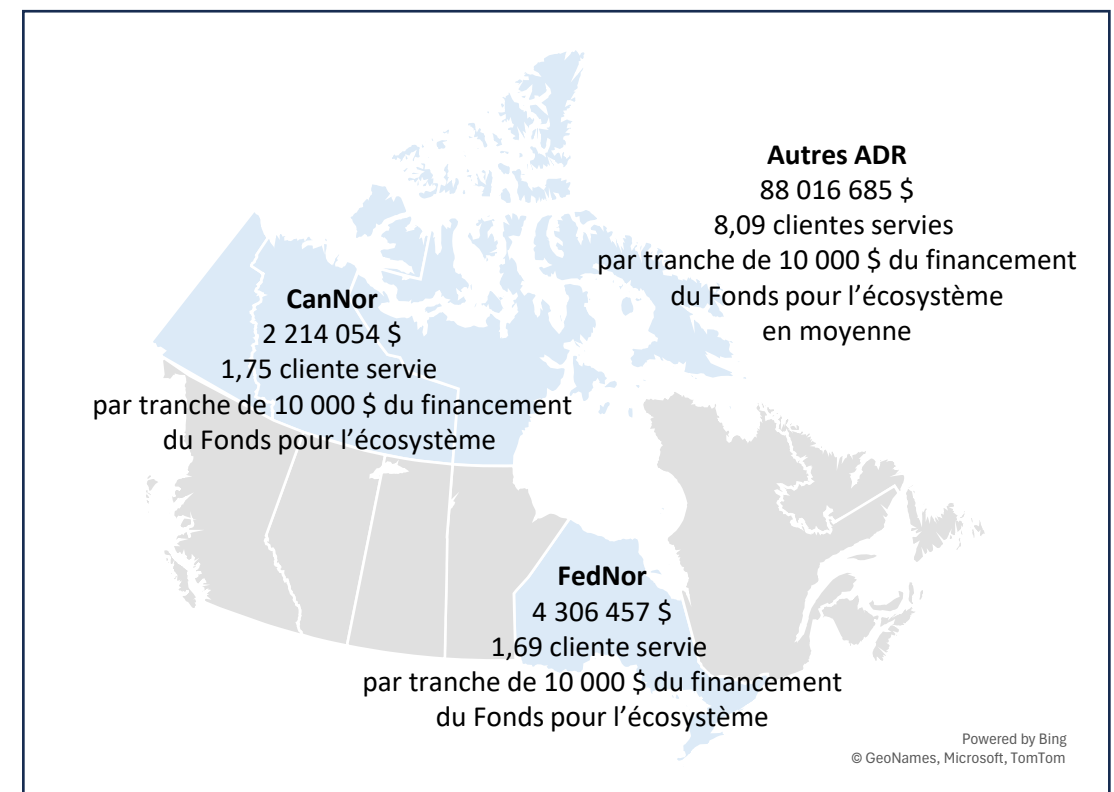


Figure 10 : Ratio de clients servis par tranche de 10 000 \$ du financement du Fonds pour l'écosystème de la SFE

Conclusion 5

Portail central

Le portail central a mené à une meilleure expérience client pour les demandeurs. Toutefois, des problèmes techniques ont entraîné des retards et des pertes d'efficacité chez les ADR sur le plan de la réception et du traitement des demandes.

- L'absence de vérification des données des demandeurs et de contrôles de l'intégralité des renseignements pour le portail ainsi que divers problèmes techniques entraînaient des retards et des pertes d'efficacité chez les ADR dans leur processus de réception et de traitement des demandes.
- Le processus pratiquement sans papier était moins contraignant pour les clients que les processus de demande traditionnels utilisant du papier



Leçon retenue

L'évaluation a révélé que tous les partenaires concernés auraient du participer au processus dès les premières étapes afin d'assurer une conception et une prestation à la fois uniforme et adaptable. Notamment ils auraient du parvenir à une entente quant à ce qui constituait une coordination nationale et une adaptation régionale et s'assurer qu'ISDE et les ADR avaient la même compréhension des objectifs et des paramètres du programme.



Leçon retenue

ISDE et les ADR auraient pu envisager de regrouper les exigences en matière de demandes et de rapports dans un système commun compatible entre eux. Cela aurait pu conduire à des gains d'efficacité et à une amélioration potentielle des données.

La communication entre ISDE et les ADR et entre les ADR a présenté quelques difficultés.

- Entre ISDE et les ADR : ISDE n'a pas suffisamment pris en compte la participation des ADR en élaborant la SFE, ce qui a mené à des zones grises sur le plan de la responsabilité et à des problèmes sur le plan de la conception (groupes cibles, critères d'admissibilité).
- Entre les ADR : La création de comités pour les ADR pour collaborer dans le cadre de la SFE a été une force. Toutefois, cela n'a pas été fait assez tôt pour pouvoir élaborer une approche uniforme pour les processus et les politiques (p. ex. exigences relatives aux états financiers).

Un appel pour les demandes du FFE relatif aux critères d'admissibilité et calendrier limité

- Les critères d'éligibilité étaient larges, sans exigences suffisamment détaillées ont entraîné une hausse du nombre de demandes reçues. Ce processus et les délais courts ont rendu difficile la candidature de certains entrepreneurs, car ceux qui ne savaient pas comment rédiger une proposition de subvention étaient désavantagés. Cela a conduit à une qualité inégale des candidatures.
- La nature compétitive de l'appel de demandes et le délai très court ont empêché les ADR de soutenir les bénéficiaires potentiels du FFE dans leurs demandes, ce qui a contribué à la baisse de la qualité des candidatures. Les délais serrés n'ont pas permis de prévoir des ressources humaines adéquates au sein des RDA pour l'examen des candidatures, ce qui a entraîné des difficultés à respecter les normes de service.
- Contrairement à l'appel à propositions du Fonds pour l'écosystème de 2022, le modèle de mise en œuvre du WES de 2018 ne comportait qu'un seul appel à propositions pour le Fonds pour l'environnement et le Fonds pour l'écosystème du WES. Par conséquent, il n'a pas été possible d'affiner l'appel initial.



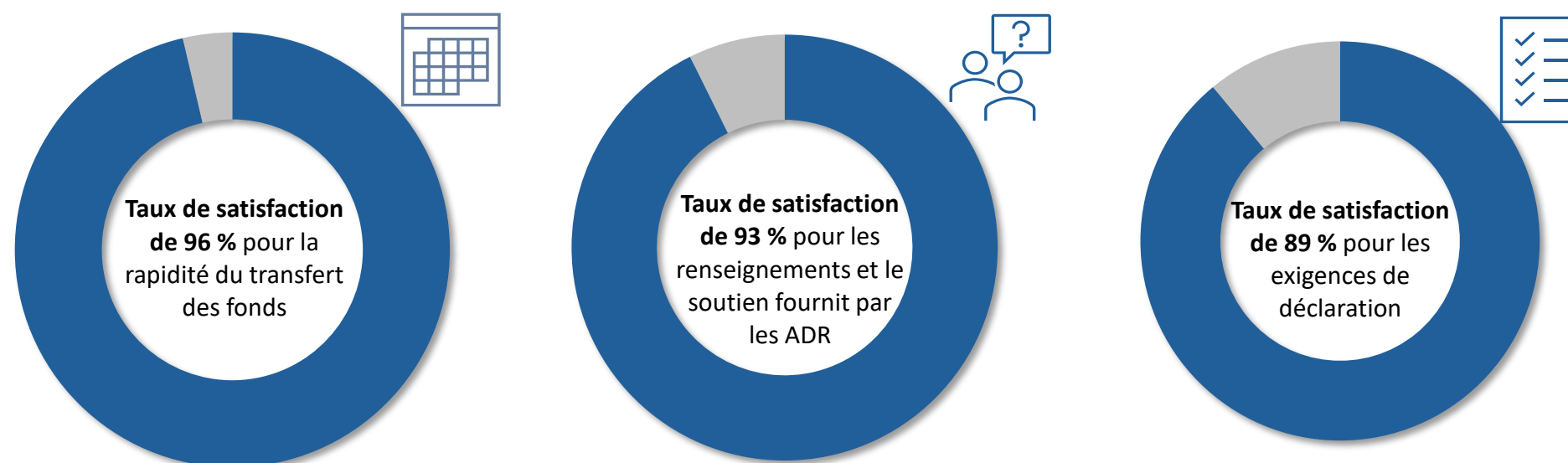
Leçon retenue

Les parties prenantes ont suggéré une plus grande flexibilité dans le processus de demande, des délais de soumission plus longs, des exigences de demande simplifiées et des séances de sensibilisation pour les nouvelles initiatives

Conclusion 6 : À quelques exceptions près, les bénéficiaires du FFE ont été satisfaits de la rapidité avec laquelle ils ont reçu le financement, du soutien et des exigences en matière de déclaration. Toutefois, les petites entreprises ont rencontré quelques difficultés.

De manière générale, les bénéficiaires du FFE ont été satisfaits de la rapidité, du soutien et des exigences en matière de déclaration associées au financement.

Parmi les répondants du sondage sur le FFE...



Les petites entreprises ont rencontré quelques difficultés.

- Les petites entreprises manquant d'expérience et celles n'ayant pas de personnel spécialisé en finances ont trouvé que le processus de soumission des états financiers et d'autres documents était difficile.
- Le personnel d'ISDE et des ADR a reconnu qu'il était difficile de recueillir les données nécessaires, car certains des indicateurs n'étaient pas clairs (p. ex. définition d'un ETP, emplois maintenus et emplois créés, revenu avant et après la pandémie).
- Des séances d'information ou une formation auraient pu aider les bénéficiaires et atténuer les difficultés.

Conclusions: Conception et mise en œuvre (Fonds de l'écosystème de la SFE)

Conclusion 7: La conception et la prestation du Fonds pour l'écosystème de la SFE avaient des points forts et ont été perçues positivement dans l'ensemble. On a rapporté quelques difficultés sur le plan des exigences relatives à la soumission des demandes et à la déclaration et relevé les besoins des femmes entrepreneures dans certains secteurs. Les risques découlant de la fin de la Stratégie et les leçons retenues ont également été notés.

Points Forts



Souplesse :

Mesures de soutien et services visant à répondre aux besoins uniques de femmes entrepreneures appartenant à des populations et des secteurs diversifiés et sous-représentés

Processus d'examen des demandes solide des ADR :

- Du temps accordé pour que les ADR aident les demandeurs à préparer leur proposition
- une solide expérience de relations avec les entrepreneurs en démarrage par les organisations ayant reçu un financement, utilisant les partenariats existants et en développant de nouveaux
- Le processus de demande est meilleur que celui pour le FFE

Capacité à composer avec la pandémie de COVID-19 : Les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE ont adapté les programmes à une approche hybride ou virtuelle afin d'accroître la portée.

Nouvel accès à des services pour les femmes entrepreneures : Certains projets du Fonds pour l'écosystème de la SFE offraient de nouveaux services qui n'étaient habituellement pas offerts aux femmes entrepreneures, ou de nouveaux services où il n'y en avait jamais eu, comme dans les petits centres et pour les groupes mal desservis.

Difficultés



Les difficultés rencontrées par les demandeurs dans le cadre du processus de demande comprenaient :

- Difficulté à comprendre les dépenses admissibles et non admissibles dans les ententes de contribution
- Absence de plans d'activités établis
- États financiers requis manquants en raison d'un manque de familiarité avec les ententes de contribution

Des bénéficiaires du financement ont signalé des difficultés avec le processus de déclaration :

- La production de rapports est trop onéreuse. Toutefois, cela pourrait être lié à des bénéficiaires qui reçoivent du financement fédéral pour la première fois et qui ne sont pas habitués aux déclarations standards.
- Difficulté à rendre compte des indicateurs de rendement, tels que le nombre de nouveaux emplois ou les nouvelles activités créées.

Les organisations bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE fournissant des services aux femmes entrepreneures ont été confrontées au **défi d'identifier les besoins en technologies de l'information** de leurs participantes.

Changements apportés au Fonds pour l'écosystème de la SFE en 2022 :

- Les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE de **2018 ne pouvaient pas soumettre une demande pour la première ronde de financement** pour le Fonds pour l'écosystème de la SFE dirigé par ISDE en 2022.
- Plusieurs bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de de 2018 ayant soumis une demande pour la deuxième ronde du Fonds pour l'écosystème dirigé par ISDE en 2022 ne se sont pas qualifiés pour le financement. Cela est en partie dû à la portée plus nationale du financement.

Conclusions : Conception et mise en œuvre (Fonds de l'écosystème de la SFE)

Conclusion 7

Comme indiqué précédemment, la mise en œuvre du programme SFE par les ADR a pris fin en 2022-2023. La décision fut prise dans le Budget 2021 qu'à l'avenir la mise en œuvre du SFE serait dirigée par ISDE par l'intermédiaire du nouveau programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat (PDPEE), es conditions et modalités qui regroupent les initiatives de soutien aux petites entreprises et à l'entrepreneuriat dans le cadre d'une approche commune. De nombreux bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème du SFE de 2018 qui ont demandé un financement au titre du nouveau Fonds pour l'écosystème du WES dirigé par ISDE n'ont pas été admissibles, en partie en raison de l'orientation plus nationale de l'approche de financement.

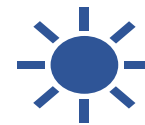
Menaces



Le financement insuffisant peut entraîner une baisse de capacité dans les régions pour soutenir l'entrepreneuriat chez les femmes :

- Bon nombre de bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE ont cessé d'offrir leurs services financés dans le cadre de la SFE en raison d'un financement insuffisant car ils ne remplissaient pas les conditions de la nouvelle approche.
- Attendre des organisations qu'elles fournissent le même niveau de services après la fin du financement n'est pas réaliste.

Possibilités



**Leçon
retenue**

Encourager davantage la collaboration et le partage de connaissances entre les organisations bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE et entre les régions aurait pu offrir aux femmes entrepreneures un accès à une gamme de soutiens plus vaste, réduire le dédoublement des efforts et d'utiliser les ressources de manière plus efficace.

Résumé des conclusions

Résumé :

- La SFE a enregistré une forte participation et il continue d'y avoir un besoin de programmes destinés spécifiquement aux femmes entrepreneures. La Stratégie a mené à un meilleur soutien, à une hausse de l'accès et à plus de réseautage et plus de collaboration.
- La mise en œuvre régionale a permis une prestation rapide, efficace et efficiente, d'une manière la plus appropriée possible pour chaque région. Cependant, la formule de financement et la prestation des programmes ont donné lieu à des difficultés.
- Il y a eu des difficultés en lien avec la mesure du rendement du FFE. Néanmoins, dans l'ensemble, la Stratégie a aidé des femmes entrepreneures à développer leurs compétences en affaires et en entrepreneuriat.
- Les mesures d'atténuation en lien avec la pandémie de COVID-19 ont donné de bons résultats et, dans le cas du Fonds pour l'écosystème de la SFE, à cause d'un virage numérique et virtuel, la portée et la participation étaient plus grandes dans l'ensemble, n'étant plus limitées par la distance ou l'éloignement.
- La conception et la prestation du Fonds pour l'écosystème de la SFE ont été perçues positivement dans l'ensemble. Toutefois, on a relevé des pertes d'efficacité en lien avec la prestation de ce Fonds et de la Stratégie en général.

Conclusion 1: La représentation des femmes parmi les propriétaires de PME demeure faible dans l'ensemble. Elle est particulièrement faible chez certains groupes de femmes entrepreneures et demeure concentré dans les secteurs de service. Les femmes entrepreneures sont constamment confrontées à des obstacles et des difficultés. Néanmoins, les effets bénéfiques d'un entrepreneuriat accru chez les femmes sont bien documentés

Conclusion 2: Les efforts de sensibilisation de la Stratégie ont globalement été une réussite, et le FFE et le Fonds pour l'écosystème de la SFE ont connu une forte participation, notamment chez les femmes entrepreneures des groupes issus de la diversité.

Conclusion 3: La SFE a aidé les bénéficiaires du FFE et les participants des programmes du Fonds pour l'écosystème à renforcer leurs compétences en affaires et en entrepreneuriat, à accéder à de nouveaux marchés et à développer ou lancer d'autres produits. Toutefois, mesurer le rendement du FFE était difficile, notamment en raison du manque de données occasionné par la pandémie de COVID-19 et d'un décalage entre les résultats attendus et la mise en œuvre.

Conclusion 4: Au Canada, si l'on compare les répercussions qu'a eu la pandémie de COVID-19, elle a été plus particulièrement néfaste pour les femmes entrepreneures que pour les hommes. Cependant, les mesures visant à atténuer la pandémie, et les restrictions connexes ont dans l'ensemble bien fonctionné pour permettre aux bénéficiaires du FFE et du Fonds pour l'écosystème de la SFE d'effectuer ce qu'ils prévoyaient faire.

Conclusion 5: La mise en œuvre régionale par les ADR a permis de mener les programmes d'une manière la plus adaptée possible aux circonstances régionales. Toutefois, la formule du financement régional ne tenait pas compte des coûts plus élevés dans les régions éloignées. De plus, la mise en œuvre a comporté quelques difficultés, notamment avec le portail central, l'appel concurrentiel pour les demandes du FFE et la communication entre ISDE et les ADR et celle entre les ADR.

Conclusion 6: À quelques exceptions près, les bénéficiaires du FFE ont été satisfaits de la rapidité avec laquelle ils ont reçu le financement, du soutien et des exigences en matière de déclaration. Toutefois, les petites entreprises ont rencontré quelques difficultés.

Conclusion 7: La conception et la prestation du Fonds pour l'écosystème de la SFE avaient des points forts et ont été perçues positivement dans l'ensemble. On a rapporté quelques difficultés sur le plan des exigences relatives à la soumission des demandes et à la déclaration et relevé les besoins des femmes entrepreneures dans certains secteurs. Les risques découlant de la fin de la Stratégie et les leçons retenues ont également été notés.

Leçons retenues



Leçons retenues

- Leçon 1 :** Les objectifs communs des résultats n'étaient pas disponibles pour l'analyse. Ceux-ci auraient été utiles pour aider le programme à déterminer l'efficacité des résultats partagés et à mieux identifier les difficultés et les réussites.
- Leçon 2 :** Les objectifs du FFE étaient d'aider les femmes entrepreneures à « démarrer, maintenir et accroître leurs entreprises », mais les décaissements du FFE n'ont pas été versés aux nouvelles entreprises en démarrage. En 2018, ISDE n'avait pas la capacité de livrer le FFE et s'est associé aux ADR, qui avaient une bien plus grande expérience dans le financement des entreprises. Les ADR ont ciblé le financement vers la croissance des entreprises existantes ayant fonctionné pendant au moins deux ans sur la base des finances existantes. Cela a permis un certain niveau de responsabilisation et de démonstration qu'il existait une entreprise réelle. Cela a permis d'éviter de financer des personnes ayant un concept, mais dont la capacité à le mettre sur le marché n'était pas testée. Bien que le FFE n'ait pas financé d'entreprises en démarrage, les projets du Fonds pour l'écosystème du WES ont aidé certaines femmes à lancer des entreprises ainsi qu'à développer des entreprises existantes.
- Leçon 3 :** En raison du coût plus élevé des biens et du transport, et d'autres difficultés liées à l'accès dans les endroits éloignés, le niveau de soutien et de financement disponibles pour les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE et les petites entreprises appartenant à des femmes du Nord et du Nord de l'Ontario n'étaient pas équivalents à ceux des autres régions.
- Leçon 4 :** ISDE et les ADR auraient pu envisager de regrouper les exigences en matière de demandes et de rapports dans un système commun compatible entre eux. Cela aurait pu conduire à des gains d'efficacité et à une amélioration potentielle des données.
- Leçon 5 :** L'évaluation a révélé que tous les partenaires concernés auraient dû participer au processus dès les premières étapes afin d'assurer une conception et une prestation à la fois uniforme et adaptable. Notamment ils auraient dû parvenir à une entente quant à ce qui constituait une coordination nationale et une adaptation régionale et s'assurer qu'ISDE et les ADR avaient la même compréhension des objectifs et des paramètres du programme.
- Leçon 6 :** Les parties prenantes ont suggéré une plus grande flexibilité dans le processus de demande, des délais de soumission plus longs, des exigences de demande simplifiées et des séances de sensibilisation pour les nouvelles initiatives.
- Leçon 7 :** Encourager davantage la collaboration et le partage de connaissances entre les organisations bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE et entre les régions aurait pu offrir aux femmes entrepreneures un accès à une gamme de soutiens plus vaste, réduire le dédoublement des efforts et d'utiliser les ressources de manière plus efficace.

Annexes

- Annexe A : Sigles
- Annexe B : Méthodologie
- Annexe C : Difficultés et mesures d'atténuation
- Annexe D : Bibliographie

ACS Plus	Analyse comparative entre les sexes Plus	ISDE	Innovation, Sciences et Développement économique Canada
ADR	Agence de développement régional	LGBTQ2S+	Personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers ou en questionnement, bispirituelles et celles qui indiquent leur appartenance à divers groupes sexuels et de genre
AMC	Affaires mondiales Canada	LWR	Livestock Water Recycling
ANSAF	Association nationale des sociétés autochtones de financement	PacifiCan	Développement économique Canada pour le Pacifique
APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique	PARO	PARO Centre pour l'entreprise des femmes
BDC	Banque de développement du Canada	PCU	Prestation canadienne d'urgence
CanNor	Agence canadienne de développement économique du Nord	PME	Petites ou moyennes entreprises
CFNO	Corporation of North Okanagan	PrairiesCan	Développement économique Canada pour les Prairies
CLOSM	Communautés de langue officielle en situation minoritaire	SFE	Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat
CWB	Centre for Women in Business	SMA	Sous-ministre adjoint
DEC	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	SMTPE	Secteur des services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise
DEO	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada
DGVE	Direction générale de la vérification et de l'évaluation		
EDC	Exportation et développement Canada		
EIW	Enterprising Indigenous Women		
EMWE	Enhancing the Mosaic of Women Entrepreneurs		
ETP	Équivalent temps plein		
FedDev	Ontario Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario		
FedNor	Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario		
FEGC	Femmes et Égalité des genres Canada		
GHG	Greater Heights of Growth		
GN	Grow Now		
IFA	Institution financière autochtone		

L'évaluation était basée sur six méthodes de collecte de données, notamment des méthodes qualitatives et quantitatives.

Pour traiter les questions d'évaluation, des renseignements provenant de sources de données multiples ont été recueillis et triangulés.



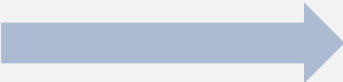
- Analyse documentaire**
L'analyse documentaire portait sur ce qui suit :
- 1. Le profil de l'entrepreneuriat chez les femmes au Canada
 - 2. La sous-représentation des femmes dans l'entrepreneuriat
 - 3. Les effets bénéfiques du soutien de l'entrepreneuriat féminin
 - 4. Les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures
 - 5. La pandémie de COVID-19 en tant que nouvelle difficulté ou difficulté unique



- Examen des documents et des données**
- ISDE et les ADR ont fourni des documents clés.
 - Il manquait des données sur l'emploi et les revenus d'année en année des bénéficiaires du FFE, ce qui affectait la fiabilité des chiffres moyens totaux de la croissance.



Sondage en ligne à l'intention des bénéficiaires du FFE
Taux de réponse : 25,5 %



Études de cas sur les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème
Il y a eu 8 études de cas détaillées réalisées auprès de bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème. Ces études comprenaient un examen de la documentation et des données administratives ainsi qu'un ou deux entretiens chacune.



Entretiens avec les intervenants de la SFE
Il y a eu 19 entretiens virtuels réalisés avec des intervenants internes (personnel d'ISDE et des ADR) ainsi que 3 experts externes.



Groupes de discussion avec des bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème
Il y a eu 3 groupes de discussion virtuelle avec des bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème (21 personnes au total).

Répartition des réponses au sondage vs Répartition des bénéficiaires du FFE, par région et par sous-groupe		
Région et sous-groupes	% des répondants du sondage sur le FFE (n=82)	% des bénéficiaires du FFE (n=322)
ADR		
PrairiesCan	26,8 %	20,8 %
FedDevOntario / FedNor	25,6 %	38,5 %
DEC	19,5 %	19,6 %
PacifiCan	17,1 %	10,6 %
APECA	9,8 %	8,4 %
CanNor	1,2 %	2,2 %
Entreprise en milieu rural ou isolé	41,5 %	30,1 %
Secteurs sous-représentés	56,1 %	53,1 %
Groupes vulnérables		
Personnes racisées	15,9 %	18,0 %
Autochtones	11,0 %	17,7 %
Nouveaux arrivants	1,2 %	4,3 %
Personnes s'identifiant comme étant en situation de handicap	3,7 %	5,6 %

Annexe C : Difficultés et mesures d'atténuation

On a rencontré deux difficultés lors de l'évaluation. Les évaluateurs ont utilisé des stratégies d'atténuation.

Trois facteurs ont eu une incidence sur l'**analyse des données administratives**.



1. Variabilité dans les catégories des sous-groupes et des secteurs vulnérables recensés par les ADR
2. Variabilité dans la collecte des données sur les activités et les extrants des bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE
3. Quelques données manquantes sur les résultats des bénéficiaires du FFE



Atténuation

Des données sur les participants du FFE ont été recueillies par l'entremise du sondage en ligne afin de compléter les données existantes. Toutefois, cela n'était pas possible pour les bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE. Ce problème a été atténué au moyen d'études de cas et de groupes de discussion auprès de bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE.

Deux facteurs ont eu une incidence sur les **observations tirées des études de cas**.



1. La plupart des bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE avaient peu de documentation à fournir outre les rapports sur les activités et les extrants déjà inclus dans les données administratives (ci-dessus).
2. Par conséquent, les entretiens ont joué un rôle clé dans la compréhension des programmes et des services, et la compréhension des résultats atteints avec le financement. Cependant, la participation a été plus faible que prévu et plusieurs études de cas ont bénéficié d'un seul entretien.



Atténuation

Ce problème a été atténué dans une certaine mesure en utilisant les renseignements recueillis lors des groupes de discussion avec des bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la SFE.

Annexe D : Bibliographie

1. Cukier, W., Mo, G. Y., Chavoushi, Z. H., Borova, B., Osten, V. (2022). [*État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada 2022*](#). Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat.
2. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (consulté le 8 octobre 2024). [*Données : consultez des données sur l'entrepreneuriat féminin*](#). <https://wekh.ca/data/?lang=fr>.
3. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. (2024). [*État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada 2024*](#). https://wekh.ca/wp-content/uploads/2024/04/WEKH_The-State-of-Womens-Entrepreneurship-in-Canada-2024.pdf (lien périmé).
4. Gouvernement du Canada. (2022). [*Profil des PME : Statistiques démographiques du propriétaire 2022*](#). <https://ised-isde.canada.ca/site/recherche-statistique-pme/fr/rapports-recherche/profil-pme-statistiques-demographiques-proprietaire-2022>.
5. Chambre des Communes Canada. (juin 2024). [*Soutenir l'autonomisation économique des femmes au Canada : rapport du Comité permanent de la condition féminine*](#). <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/FEWO/Reports/RP13102687/feworp11/feworp11-f.pdf>
6. Cukier, W., Saunders, V., Love, M., Cassinelli, C., Jae, K., Zou, C. (mars 2024). [*Écologisation des petites et moyennes entreprises : Les entrepreneures dans la transition vers un avenir carboneutre*](#). <https://www.torontomu.ca/content/dam/diversity/reports/DI-FS-Greening-SMEs-Feb2024-v1-FR.pdf>.
7. Hughes, D., Saunders, C. (janvier 2022). [*Les premières répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'entrepreneuriat féminin au Canada*](#). <http://wekh.ca/wp-content/uploads/2022/01/Early-Impacts-of-the-COVID-19-Pandemic-on-Womens-Entrepreneurship-in-Canada.pdf> (URL périmé). Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat.
8. Preston, L., Zivkovic, N. (2022). [*Pandemic stalls Canadian women's progress in entrepreneurship*](#). <https://economics.td.com/women-in-business>. TD Economics.
9. Women's Enterprise Centre. (juillet 2020). [*Incidence de la pandémie de COVID-19 sur les femmes entrepreneures*](#). <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/431/FEWO/Brief/BR10835990/br-external/WomensEnterpriseCentre-e.pdf> (URL périmé).